Haute-Savoie MAG

MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL | N°148 | JANVIER/MARS 2014

LOGEMENT SOCIAL
Un enjeu pour la cohésion sociale du territoire

ACTUALITÉS

- SOCIAL
  La Téléalarme, un dispositif sécurisant
- MÉMOIRE
  70e anniversaire de la Libération de la Haute-Savoie

© CG74 / Laurent Guette

EN DIRECT DU CONSEIL GÉNÉRAL

- BUDGET 2014
  Une gestion rigoureuse et la poursuite des investissements

LA VIE DES TERRITOIRES

- **Les territoires en direct**
- **Pêle-mêle... à voir, à savoir, à découvrir**

www.cg74.fr

haute savoie
Conseil Général
Chaque jour à vos côtés

© CG74 / Laurent Guette

ÉDITORIAL

PAR CHRISTIAN MONTEIL, PRÉSIDENT

Ce numéro de Haute-Savoie Magazine clôt une année 2013 marquée par une crise que de trop nombreux haut-savoyards subissent en se demandant, entre fatalisme et résignation, quand la courbe finira enfin par s'inverser.

Un contexte morose, dans lequel la Haute-Savoie fait la différence

©Marc Muller

Les plans de rigueur nationaux qui se succèdent, et qui n'épargnent pas notre Département puisque la préparation du budget 2014 du Conseil général a dû prendre en compte une nouvelle raréfaction des dotations de l'Etat, constituent un frein à la croissance sous esquisse de pistes de résolution durable du chômage.

Un contexte morose, dans lequel la Haute-Savoie fait la différence : cette année encore, l'Assemblée Départementale vient d'adopter un budget en hausse avec un endettement minimal et sans augmentation d'impôt. Cette rigueur financière permet de continuer à investir plus encore qu'en 2013 au profit des haut-savoyards, au point d'ailleurs d'atteindre le rang de 1er Département de France. Budget ambitieux, mais également budget solidaire avec les personnes âgées et handicapées, les familles en difficulté, les enfants malheureux qui nous sont confiés, les citoyens fragilisés au profit de qui le Département consacre d'importants moyens. Cette solidarité s'exerce également au profit de tous les territoires : le Conseil général compte, en effet, être le garant de leur cohésion, en activant plusieurs leviers de progrès ; à cet égard, le dossier de ce journal est consacré à la politique engagée en faveur du logement, qui privilégie à la fois l'aide à la construction et la rénovation de logements sociaux et l'accès au logement pour tous…un enjeu considérable au regard de l'augmentation constante de notre population et des demandes de logement non satisfaites.

Investir pour la Haute-Savoie de demain, soutenir les haut-savoyards au présent, c'est la feuille de route que je propose pour 2014 aux 34 conseillers généraux que vous avez désignés pour vous représenter. ■

Publication du Conseil général de la Haute-Savoie

Directeur de la publication :
Christian Monteil,
Président du Conseil général de la Haute-Savoie

Création : New Deal - Symboles
Mise en page : Valérie Besser

Responsable de la rédaction : Alexandra Carraz

Rédactrice en chef : Catherine Lafontaine
A participé à la rédaction : Cécile Boujet De Francesco

Impression : Hoorens Printing - Heule (Belgique)
Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Dépôt légal :
À parution / ISSN 1254-5 694

Tirage du numéro 148 : 365 240 exemplaires

Contact :
Direction de la communication institutionnelle
Conseil général de la Haute-Savoie
1, avenue d'Albigny - CS 32444
74041 Annecy Cedex
Tél. : 04 50 33 58 80

Rejoignez-nous sur la page Facebook du Département de la Haute-Savoie ou sur www.cg74.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

6 862

C'est le nombre d'entreprises créées en Haute-Savoie en 2012, pour plus de la moitié (55 %) sous le régime de l'auto-entrepreneur. Ces données sont issues du rapport annuel de l'Observatoire de la création d'entreprise paru à l'automne 2013 et publié par la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Agence Economique Départementale.

PRIX **ARTINOV** 2013

Le concours ARTINOV récompense chaque année les capacités créatrices des entreprises artisanales de production ou de services en Haute-Savoie. La remise des trophées de la 13e édition s'est déroulée le 26 novembre dernier. Les 4 lauréats ont été récompensés par un trophée de l'innovation et un chèque d'encouragement de 2 300 € offert par le Conseil général et la Banque Populaire des Alpes.

Innovation Métier
Esthetic Handi Access (Saint-Pierre-en-Faucigny) - Laurent Maréchal
Pour son dispositif technique mobile et ergonomique visant à assurer un meilleur confort d'assise des personnes âgées et/ou handicapées dans les salons de coiffure.

Innovation Technologie
HF Electronix (Cranves Sales) - Fabrice Heinis
Pour un appareil d'électro-acupuncture.

Innovation Produit
So Apéro (Sciez) - Olivier Vacherand
Pour sa guillotine à saucisson, qui permet une découpe rapide, précise et sans effort.

Innovation Procédé
Maïon Ingénierie Acoustique (Draillant) - Yannick Maïon
Pour son enceinte acoustique originale en céramique, appelée "3 fleurs qui chantent".

© Julien Gille

© Sciences-Po Grenoble

DISTINGUÉS

Des étudiants annéciens du Master Transmédia de Sciences Po ont remporté le prix jeunesse du concours national "Hackathon Dataculture" organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication, pour leur projet d'étude intitulé "Planet'Art". Il s'agit d'une expérience transmédia, qui mobilise la télévision et un site internet. Le site permet de voyager à travers des planètes peuplées d'œuvres d'art contemporain. Ils ont reçu leur récompense le 7 novembre dernier, des mains de la Ministre de la Culture, Aurélie Filippetti.

© PackShot - Fotolia.com

ELECTIONS

Les électeurs seront appelés aux urnes par deux fois en ce premier semestre 2014. Les 23 et 30 mars à l'occasion des élections municipales, et le 25 mai pour les européennes.

EN BREF

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

LA FIA s'installe à Valleiry

La Fédération internationale de l'automobile ouvrira fin janvier son centre logistique et technique mondial à Valleiry. Il regroupera plusieurs activités : pôle de recherche mécanique/électronique, plateforme d'essai pour le championnat du monde de F1, plateforme logistique des autres championnats (WRC, GTI...), etc. Ce site opérationnel a été aménagé dans d'anciens locaux d'entreprise et regroupera les équipes basées actuellement en Angleterre et à Paris. Le Conseil général a apporté un soutien de 500 000 € à cette installation, en raison des convergences attendues dans le département avec le secteur de la mécatronique et de l'usinage de précision.

SOMMAIRE

P3 EN BREF

P4 PLEIN CADRE

P6/12 ACTUALITÉS
- 6 - LA TÉLÉALARME, UN DISPOSITIF SÉCURISANT DÈS LES PREMIERS SIGNES DE VULNÉRABILITÉ
- 8 - LA RÉTRO EN IMAGES
- 12 - L'ADMR 74 RENFORCE SON ACTION

© ADMR

P13/24 EN DIRECT DU CONSEIL GÉNÉRAL
- 16 - DOSSIER LOGEMENT SOCIAL UN ENJEU POUR LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE
- 20 - L'EUROPE APPUIE LES ACTIONS D'INSERTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

P25/35 LA VIE DES TERRITOIRES
- 26 - LES TERRITOIRES EN DIRECT
- 30 - PÊLE-MÊLE... À VOIR, À SAVOIR, À DÉCOUVRIR

PLEIN CADRE

Le 17 décembre dernier, à l'initiative du Conseil général, s'est tenue une conférence d'action et de développement social, qui a réuni l'ensemble des partenaires, élus et professionnels intervenant dans le champ du social, près de 600 personnes au total.
L'occasion de dresser un panorama concret et exhaustif des actions conduites dans ce domaine et de saluer l'implication de celles et ceux qui font de l'action sociale une préoccupation quotidienne au service des haut-savoyards.

Au fur et à mesure des compétences qui lui ont été transférées dans le cadre des différentes lois de décentralisation, le Département est devenu le véritable chef de file de l'action sociale. Il y consacre chaque année 300 M€.
La solidarité et proximité sont au cœur de son action. D'un bout à l'autre du territoire, le Département agit au quotidien pour accompagner les haut-savoyards à tous les âges de la vie, répondre aux problématiques du logement et lever les freins à l'emploi.

© CG74 / Laurent Guette

Retrouvez la vidéo sur la politique d'action sociale du Conseil général sur notre e-mag : magazine.cg74.fr et les vidéos diffusées pendant la conférence sur la chaîne Dailymotion du Département : www.dailymotion.com/Departement-Haute-Savoie.

Solidarité

La Téléalarme, un dispositif sécurisant dès les premiers signes de vulnérabilité

La Téléalarme permet aux personnes âgées ou aux personnes handicapées qui souhaitent rester à domicile, d'avoir à tout moment la sécurité d'une écoute et l'aide nécessaire en cas de besoin. Le service compte aujourd'hui plus de 6 300 abonnés.

© CG74 / Cécile Menu

Ginette et Jean Gaillard, 6 200e et 6 201e abonnés du service de la Téléalarme, en compagnie de Christian Monteil.

SOCIAL

À l'occasion de la traditionnelle Semaine Bleue dédiée aux personnes âgées chaque année à la mi-octobre, le président du Conseil général a rendu une visite amicale aux 6 200e et 6 201e abonnés du service de la Téléalarme. Ginette et Jean Gaillard, 78 et 83 ans, ont décidé de s'abonner en juin dernier, après que Ginette ait chuté. Il s'agit pour eux de se rassurer en cas de nouveau problème. Comme ce couple, la plupart de ceux qui souscrivent à la Téléalarme le font après un accident, un malaise…

© CG74 / Laurent Guette

Après avoir créé le dispositif il y a près de 30 ans, le Conseil général, contrairement à d'autres collectivités locales, continue à le gérer en interne. *"C'est un choix politique de service à la personne. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une politique plus globale pour favoriser le bien vivre et le bien vieillir, et pour laquelle nous mobilisons plus de 67 M€ par an"* explique Christian Monteil.

Le principe de la Téléalarme est simple : un pendentif (ou un bracelet) à porter sur soi, à l'intérieur et aux abords de la maison, et un télé-transmetteur à brancher sur la prise téléphonique. En cas de problème : malaise, chute, stress lié à l'isolement, inquiétude à l'occasion d'un orage, de chutes de neige importantes, il suffit de presser le bouton rouge du pendentif ou du bracelet pour être mis en contact avec un écoutant spécialement formé. Celui-ci va identifier la provenance de l'appel et apporter une réponse immédiate en envoyant l'intervenant le plus approprié : famille, voisins et, si besoin, sapeurs-pompiers, ou gendarmerie.

Le service fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La permanence est assurée de 8h à 20h tous les jours par les agents du service de la Téléalarme du Conseil général, les sapeurs-pompiers prenant le relais la nuit.

Pour faciliter la collaboration avec les services de secours, les écoutants sont installés au Centre de Traitement et de Régulation des Appels (CTRA), à Meythet, une plateforme commune qui regroupe le Centre Hospitalier de la région annécienne, les sapeurs-pompiers, l'Association des Transports Sanitaires d'Urgence (17 entreprises privées), l'Association des Médecins Libéraux pour l'Urgence et le numéro d'appel « 115 » pour les urgences sociales. ■

Repères

6 300 abonnés.

1 650 installations nouvelles en moyenne par an.

140 appels par jour dont 15 % pour du secours.

■ ■ ■ **Retrouvez la téléalarme en vidéo sur notre e-mag : magazine.cg74.fr.**

© droits réservés

Le service fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

S'ABONNER À LA TÉLÉALARME

Rendez-vous sur le site ageplus.cg74.fr, à la rubrique "Besoin d'aide à domicile".
L'abonnement coûte 20 € par mois et peut être pris en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap ou par les mutuelles ou caisses de retraite.

© CG74 / Laurent Guette

Haute-Savoie MAG
ACTUalités
N°148

MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL | JANVIER/MARS 2014

© Fonds Association des Glières / Conseil Général Haute-Savoie

P10 |
MÉMOIRE
70e anniversaire de la Libération de la Haute-Savoie

Libération d'Annecy le 19 août 1944

© CG74 / Laurent Guetre

PETITE ENFANCE
L'ADMR 74 renforce son action

‹‹‹‹‹‹‹‹‹‹
En page 12

www.cg74.fr

haute savoie
Conseil Général
Chaque jour à vos côtés

Apiculture

Le 17 octobre à Viry, Christian Monteil a rencontré les apiculteurs du Groupement des Apiculteurs Professionnels de Savoie (GAPS) dans le cadre de l'opération "Cultures dérobées mellifères". Il s'agit d'installer un couvert semé en juillet, entre deux cultures principales, pour obtenir une parcelle de fleurs mellifères à l'automne, période déficitaire en fleurs. Les abeilles peuvent alors faire des réserves nutritionnelles avant l'hiver, qui leur permettent d'être plus résistantes. L'Assemblée des Pays de Savoie accompagne cette action, qui a concerné 800 ha en 2013, avec une aide globale de 60 500 €, dont 46 000 € au GASP.

© Nicolas Weirich

Forum de l'emploi d'Annecy

Dans le cadre de l'opération "Une semaine pour un emploi", menée par Pôle emploi sur l'ensemble du territoire national, un "Forum de l'emploi" était organisé à Annecy le 16 octobre, réunissant plus de 120 employeurs des secteurs privé et public. Les services du Conseil général étaient présents, notamment la Direction des Ressources Humaines, le Service des Assistants Familiaux pour promouvoir le métier d'assistant familial, ou encore le Service Insertion pour informer sur l'accès au RSA et les actions d'accompagnement des bénéficiaires.

© CG74 / Maryse Ducouret

La

© CG74 / Laurent Guette

Passy.

© Mairie de Châtillon-sur-Cluses

Châtillon-sur-Cluses.

Aménagements routiers

Deux nouveaux giratoires ont été mis en service cet automne à Châtillon-sur-Cluses, au niveau de la salle des fêtes et à Passy, au carrefour de l'aérodrome entre la RD 43 sur l'axe Passy / Saint Gervais Le Fayet, l'avenue des grandes Platières et la rue des Prés.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la politique d'amélioration du réseau routier départemental, qui privilégie sécurité, fluidité et confort.
A Châtillon-sur-Cluses, les travaux, d'un montant de 810 000 €, ont été financés à 56 % par le Conseil général et 44 % par la Commune. A Passy, l'aménagement a coûté 5,6 M€, financés par Réseau Ferré de France pour près de 400 000 €, le Conseil général pour plus de 3,2 M€ et la Commune de Passy pour près de 2 M€.

© CG74 / Laurent Guette

Une boutique ETG à Annecy

L'Evian Thonon Gaillard Football Club a ouvert mi-novembre une boutique officielle à Annecy, 18 avenue du Parmelan. Les supporters pourront s'y procurer maillots, t-shirts, écharpes, fanions et autres articles aux couleurs du club.

Semaine du goût au collège

La Semaine du goût se perpétue chaque année à l'automne sur le plan national. En Haute-Savoie, 34 collèges ont programmé de nombreuses animations à l'initiative des chefs de cuisine et des gestionnaires des établissements. Menus valorisant le goût et les couleurs, jeux sur le thème du goût…. présentations remarquables toutes plus alléchantes les unes que les autres sont proposées aux élèves et leur font découvrir de nouvelles saveurs.

Au collège Théodore Monod de Margencel, 7 élèves de 3e SEGPA ont élaboré 450 repas pour leurs camarades, encadrés par le chef de cuisine du collège, Vincent Demotié et son équipe, leur professeur et le référent Conseil général du secteur, Emmanuel Rosnoblet.

© CG74

© CG74

Collège de Saint-Pierre en Faucigny.

Nouveau pont à Contamine Sarzin

Le nouveau pont de Sarzin a été inauguré le 23 novembre sur la RD 123 à Contamine Sarzin. Il permet de prendre en compte les besoins de circulation actuels grâce à une chaussée élargie à deux voies, sans limitation de tonnage. Cette opération, d'un montant de 850 000 €, a été entièrement financée par le Conseil général.

L'ancien pont, construit en 1894, a été cédé à l'€ symbolique à la commune de Musièges, qui souhaite en faire une réutilisation en voie communale.

© CG74 / Laurent Guette

rétro en images

© SYANE

De gauche à droite : Michel Rouault, Directeur de l'Économie Locale de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes ; Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI ; Jean-Paul Amoudry, Président du SYANE ; Patrick François, Directeur Régional Rhône Alpes de la Caisse des Dépôts.

© CG74 / Nathalie Piron

Très haut débit

Le 7 octobre dernier, le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE), qui porte le déploiement du numérique en Haute-Savoie en partenariat avec le Conseil général, a signé avec la Banque Européenne d'Investissement et la Caisse des Dépôts, deux contrats de prêts de 36 M€ chacun, pour le financement du Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit dans le département.

Il s'agira du premier réseau numérique public français financé conjointement par ces deux organismes. La première phase de déploiement de ce réseau, dont le coût est estimé à 131,5 M€, vise à couvrir 255 communes en 5 ans, en desservant les zones d'activités économiques, 90 % des entreprises de plus de 6 salariés, les lycées, collèges, sites d'enseignement supérieur et de recherche. Le Conseil général apporte une participation de 12 M€.

Contrats aidés

Le Conseil général emploie au sein des services départementaux 36 jeunes en emplois d'avenir et 28 salariés en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Le 6 novembre dernier, ils ont participé, avec leurs tuteurs, à une matinée d'information et d'échanges au cours de laquelle ont été abordées les questions liées au statut, à la formation et aux conditions d'accès à la Fonction publique.

70e anniversaire de la Libération de la Haute-Savoie

MÉMOIRE

2014 marque le 70e anniversaire des combats du Maquis des Glières et de la Libération de la Haute-Savoie. Plusieurs cérémonies et manifestations sont prévues tout au long de l'année, sous l'égide de l'Association des Glières et du Comité haut-savoyard des associations de mémoire de la Résistance et de la Déportation (CRD 74). La cérémonie anniversaire des combats des Glières, le 6 avril à la Nécropole de Morette, vraisemblablement présidée par une haute personnalité nationale, en sera l'un des moments forts.

© CG74 / Laurent Guette

Le Monument National à la Résistance, œuvre du sculpteur Gilioli, en hommage aux combattants du Maquis des Glières.

Le 19 août 1944 à 10 heures, à l'hôtel Splendid à Annecy, siège de la Kommandantur, le colonel allemand commandant les 3 850 hommes des forces d'occupation en Haute-Savoie, remet aux chefs de la Résistance départementale - Armée Secrète (A.S.) et Francs Tireurs et Partisans (F.T.P.) unis au sein des Forces françaises de l'intérieur (F.F.I.) - l'acte de capitulation que ceux-ci viennent de lui imposer.

© CG74 / Laurent Guette

La Nécropole de Morette, où reposent 105 résistants, principalement combattants des Glières.

Aussitôt connu le débarquement en Provence le 15 août, les garnisons allemandes de Saint-Julien, Evian, Thonon, Le Fayet et Cluses, avaient été réduites les unes après les autres, jusqu'à ce 19 août à Annecy. Et voici qu'en cet instant, alors qu'Albertville, Aix-les-Bains ou Lyon sont encore aux mains de l'occupant, Annecy et la Haute-Savoie reconquièrent leur liberté, libérées par les seules forces unies de la Résistance. C'est un cas unique en France. *"C'est l'aboutissement d'une Résistance en Haute-Savoie dont les valeurs sont plus que jamais actuelles pour inspirer aux générations nouvelles la volonté de vivre ensemble au-delà de nos différences dans notre pays de France"* souligne le général Jean-René Bachelet, président de l'Association des Glières. Car c'était bien l'amour de la patrie et le service de cette même France qui animaient ceux qui avaient allumé et entretenu la flamme de la Résistance, dans le droit fil de l'exhortation du général de Gaulle du 18 juin 1940.

La Résistance en Haute-Savoie est aujourd'hui, dans sa richesse et sa singularité, une composante majeure du patrimoine de la Haute-Savoie. Le Conseil général participe tout particulièrement à la pérennité de sa mémoire, notamment à travers son implication sur les sites historiques des Glières et de Morette et, cette année, son soutien aux commémorations du 70e anniversaire.

Depuis les tragédies d'Habère-Lullin et de Saint-Eustache de la fin 43, jusqu'à la Libération au mois d'août 44, partout où la flamme de la Résistance a pu briller avec une intensité particulière, des célébrations auront lieu : à Féternes, Lully/Foges et Thonon pour rappeler la "quinzaine sanglante" du Chablais, du 9 au 26 février 1944, au Plateau des Glières et à la Nécropole de Morette pour rendre hommage aux maquisards de mars 44, dans tous les bourgs et villages du tour du Plateau mais aussi à Saint-Gingolph le 23 juillet et à Valleiry le 16 août, pour remercier nos voisins suissses de l'assistance apportée en ces tragiques moments.

© Archives municipales de Cluses

Libération de Cluses, le 18 août 1944.

La journée nationale de la Résistance, nouvellement créée et qui aura lieu le 27 mai (date anniversaire de la première réunion du Conseil national de la Résistance le 27 mai

© Fonds Association des Glières/Conseil Général Haute-Savoie

Libération de Saint-Julien, le 16 août 1944.

1943), sera aussi l'occasion d'une mise en perspective d'ensemble, depuis l'œuvre de Jean Moulin, dont un buste a été inauguré à Thonon le 29 novembre 2013, jusqu'à la Libération du département par la seule Résistance unie.

Transmettre la mémoire aux nouvelles générations

"Ce 70e anniversaire aura la particularité d'être vraisemblablement le dernier à bénéficier de la présence de témoins de ces événements. C'est pourquoi nous avons souhaité le placer sous le signe de la transmission de l'héritage de la Résistance aux générations nouvelles, avec pour cela une forte implication des enfants" précise Jean-René Bachelet. Ainsi, une douzaine de classes volontaires, issues des communes situées dans la proximité du Plateau des Glières, seront activement associées aux commémorations, notamment à la cérémonie officielle de Morette, le 6 avril et le 18 juin à Glières. Les enfants sont partis à la découverte de l'histoire locale de la Résistance dans leur commune et travaillent déjà à la production d'une exposition et de messages sur le thème du secret. Pour les guider dans leur réflexion, ils ont pu assister à un spectacle-évocation sur ce thème créé par la Compagnie La Communale d'Ingrid Boymond, "Églantine au temps des secrets". A travers les yeux de cette fillette de 12 ans, Les enfants se sont imprégnés du climat qui régnait en Haute-Savoie durant la Seconde Guerre Mondiale, et ont compris l'importance du secret, qui a permis aux Résistants de libérer le département.

Par ailleurs, l'édition 2014 de Rando Glières, manifestation annuelle dédiée à la mémoire des résistants et organisée chaque année par le Conseil général aux Glières, sera également placée sous le signe du 70e anniversaire de la Libération. Les quelque 2 200 enfants des écoles primaires qui y participeront en juin prochain, travailleront sur les mêmes thèmes que leurs camarades associés aux cérémonies et bénéficieront aussi du spectacle "Églantine au temps des secrets".

Ce 70e anniversaire devrait ainsi marquer une étape importante dans la transmission des valeurs de la Résistance aux générations nouvelles. ■

© CG74 / Laurent Guette

Près de 300 enfants ont assisté au spectacle-évocation "Églantine au temps des secrets".

PROGRAMME DES COMMÉMORATIONS

27 février 2014
Quinzaine sanglante en Chablais
9 au 26 février 1944
Féternes - Foges (Lully) - Savoie Léman (Thonon)

6 avril 2014
Combats du maquis des Glières
mars 1944
Site de Morette (La Balme-de-Thuy)

Mars/avril/mai 2014
Inauguration de panneaux-mémoire dans les bourgs et villages du tour du Plateau des Glières

27 mai 2014
Journée nationale de la Résistance

18 juin 2014
Célébration du 18 juin 1940
Plateau des Glières

20 juillet 2014
Glières fête la liberté
Parachutage du 1er août 1944
Plateau des Glières

23 juillet / 16 août 2014
Manifestations franco-suisses
Saint-Gingolph 23 juillet 1944
Valleiry 16 août 1944

Août 2014
Libération des villes de Haute-Savoie
Evian 16 août 2014
Thonon 17 août 2014
Annemasse 18 août 2014
Cluses 18 août 2014
Annecy 19 août 2014

© Fonds Gérard Métral

André Malraux lors de l'inauguration du Monument national à la Résistance, le 2 septembre 1973 au Plateau des Glières.

Choisi comme terrain de parachutage par les Alliés, le Plateau des Glières abrita, de janvier à mars 1944, jusqu'à 465 maquisards sous les ordres du lieutenant Tom Morel puis du capitaine Maurice Anjot, pour recevoir les armes destinées aux maquis de Haute-Savoie. Après de nombreuses et vaines tentatives des forces de répression de Vichy, la Wehrmacht passe à l'offensive, en bombardant les chalets du plateau puis en lançant les préliminaires de l'attaque le 26 mars 1944. Devant l'énorme disproportion des forces, le capitaine Anjot donne l'ordre de dispersion, de sorte que l'attaque allemande tombera dans le vide. Si le maquis échappe ainsi à l'anéantissement, 129 maquisards et 20 habitants y laissent la vie, tués au combat, fusillés ou déportés. Mais, dans les semaines qui suivent, les maquis se reconstituent et, le 1er août, 3 000 hommes sont à nouveau rassemblés au plateau des Glières pour y accueillir les parachutages d'armes massifs, grâce auxquels les forces unies de la Résistance vont contraindre l'occupant à la capitulation dès le 19 août. La Haute-Savoie est libérée par les seules forces de la Résistance.

Au cœur du plateau, le monument national à la Résistance de Gilioli marque aujourd'hui qu'en des temps d'oppression, a été rallumée là la flamme de la liberté.

L'ADMR 74 renforce son action

PETITE ENFANCE

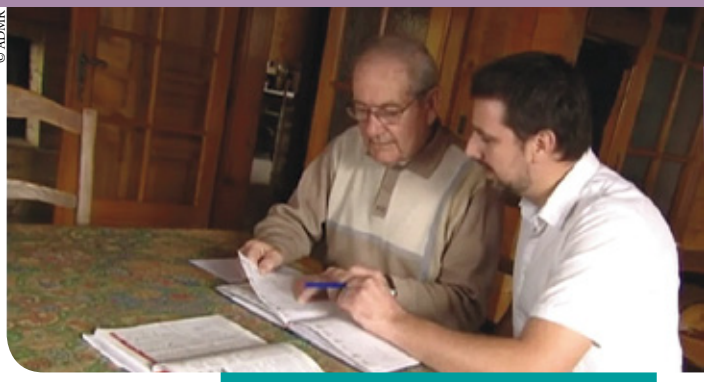
© ADMR

Présente dans toutes les communes de Haute-Savoie, l'ADMR est le premier réseau français de services à la personne. Parmi les orientations constituant leur projet politique 2013-2015, les associations haut-savoyardes ont choisi de renforcer leur présence auprès des familles, et notamment des tout-petits.

Fédérant 43 associations sur le département de la Haute-Savoie, l'ADMR intervient auprès de tous les publics pour améliorer leur qualité de vie et les "aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie".

Partenaire du Conseil général dans le secteur de l'aide à domicile des personnes âgées - son activité la plus connue, l'ADMR intervient aussi pour le compte de la collectivité départementale dans les domaines du handicap, de la famille et de la protection de l'enfance.

Pour les trois années à venir, cette fédération d'associations souhaite notamment développer sa politique familiale, une orientation qui *"a toujours été présente"* dans le projet des administrateurs. Et Evelyne Trehiou, la vice-présidente en charge des activités destinées aux familles de préciser : *"C'est un service difficile à mettre en œuvre car il n'est pas toujours bien connu des usagers. Mais nous constatons que les besoins augmentent et que de nouveaux apparaissent. Nous voulons y répondre"*.

L'ADMR en Haute-Savoie

(Chiffres 2012)

- Plus d'un million de prestations réalisées.
- 9 267 usagers.
- 1 771 salariés pour 800 équivalents temps plein.
- 540 bénévoles.
- Financement Conseil général par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).
- Autres financements : CAF, MSA, mutuelles, caisses de retraite, Agence Régionale de Santé.

© CG74 / Laurent Guette

La micro-crèche d'Amancy.

© CG74 / Laurent Guette

La micro-crèche de Saint-Martin-Bellevue.

Deux nouvelles micro-crèches

Outre l'action menée auprès des personnes âgées et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'ADMR s'est donc récemment lancée dans la gestion de deux micro-crèches. La première a été ouverte à Amancy en septembre 2012, et la seconde à Saint-Martin-Bellevue un an après. Ces deux petites structures (10 places) proposent une solution d'accueil à mi-chemin entre l'accueil collectif que l'on trouve en crèche ordinaire et l'accueil à domicile, "proche de la cellule familiale". *"Adaptée au rythme de l'enfant"*, l'organisation des micro-crèches offre aussi aux parents des horaires élargis (de 7 heures ou 7h30 à 18h30), la possibilité d'obtenir des créneaux de garde souples, et surtout, une relation de proximité.

Allier prévention et qualité de vie

Autre action, plus innovante encore, le kit "Bienvenue bébé" que l'ADMR a conçu pour les familles qui viennent d'accueillir un enfant (naissance et adoption). Disponible dès 2014, ce "panier de services" est utilisable tout au long de la première année qui suit l'arrivée de l'enfant. Son fonctionnement est simple : avec l'aide d'un bénévole, les parents constituent leur programme de prestations : heures de ménage, de repassage, de garde d'enfant… Ensuite, ce sont des professionnels qualifiés qui réalisent les interventions. Objectif : *"apporter des moments de temps libre ou de soutien à domicile"* aux familles. Sous la forme de forfaits de 2 heures (47 €), 3 heures (70 €) ou 4 heures (94 €), le kit peut aussi être offert aux parents (bons cadeaux), y compris si l'entourage ne réside pas auprès des jeunes parents (achat à distance). *"Avec ce kit, nous agissons aussi bien sur l'amélioration de la qualité de vie de la nouvelle famille que sur le volet prévention, du baby blues par exemple"*, commente Evelyne Trehiou. ■

Nouveauté 2014 : le kit "Bienvenue bébé", un "panier de services" utilisable pendant la première année qui suit l'arrivée de l'enfant.

N°148

Haute-Savoie MAG
EN DIRECT du Conseil général

MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL I JANVIER/MARS 2014

© Edyta Pawlowska - Fotolia.com

P16 I DOSSIER

LOGEMENT SOCIAL
Un enjeu pour la cohésion sociale du territoire

www.cg74.fr

BUDGET 2014

Une gestion rigoureuse et la poursuite des investissements

En page 14

© CG74 / Laurent Guette

haute savoie
Conseil Général
Chaque jour à vos côtés

Une gestion rigoureuse et la poursuite des investissements

BUDGET 2014

© CG74 / Laurent Guette

Les conseillers généraux ont voté à la quasi unanimité le 10 décembre, le budget primitif du Département pour l'année 2014. Son montant avoisine 1,2 Md€. Une nouvelle fois cette année, les taux de fiscalité directe n'augmenteront pas.

Le vote du budget primitif 2014 est intervenu cette année encore, dans un contexte économique difficile, marqué par les effets de la crise mais aussi l'incertitude quant au montant des recettes sur lesquelles pourra compter la collectivité départementale.

Les conseillers généraux ont adopté un budget équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1 262 678 063 €, dont les dépenses réelles (hors doubles écritures) s'élèveront à 867 191 999 € (dont 216 M€ en investissement).
Maîtrise rigoureuse des dépenses de gestion, stabilité de la dette et investissement préservé en sont les principales caractéristiques.
Sans surprise, les dépenses pour le secteur social restent le premier poste budgétaire pour cette année 2014. En constante progression, elles représenteront une somme de 295,4 M€, soit 34 % du budget total. Au premier rang de ces dépenses, on retrouve, comme les années précédentes, les crédits consacrés aux personnes handicapées : 97,5 M€, notamment pour le versement de la Prestation de Compensation du Handicap et l'aide à la construction d'établissements d'accueil. Les autres postes du budget social concernent les actions en faveur des personnes âgées : 68,2 M€ dont 50,5 M€ serviront au versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la protection de l'enfance : 66,2 M€, l'insertion, avec notamment le Revenu de Solidarité Active : 46,8 M€ et les actions sociales et de santé : 16,5 M€.

© Phovoir

L'action sociale reste le premier poste budgétaire en 2014.

Poursuite des investissements

109,4 M€ seront consacrés aux infrastructures routières, avec 88,1 M€ destinés à l'investissement. Ce budget permettra l'achèvement de chantiers importants comme la modernisation du Tunnel des Montets à Chamonix/Vallorcine ou la réalisation du carrefour giratoire de "Seysolaz" sur la RD 1508 à Sillingy, et le lancement de nouvelles opérations, en particulier la première tranche du contournement de Marignier ou les travaux de sécurisation des passages à niveau d'Allinges et de Sallanches.
Les transports bénéficieront d'une enveloppe de 66,7 M€ pour financer principalement les services scolaires et les lignes interurbaines (réseau Lihsa), l'amélioration des dessertes ferroviaires, dont le CEVA, la construction de parkings relais ou la rénovation des voies du Tramway du Mont-Blanc.
37,4 M€ iront à la politique d'éducation et de formation, dont plus de la moitié (21,5 M€) seront affectés à l'investissement dans les collèges publics, principalement pour des opérations de réhabilitation, restructuration ou extension. Parmi les principales dépenses, on peut encore citer les 44,5 M€ inscrits en faveur du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Aides au secteur local et associatif

Par ailleurs, le Département a souhaité poursuivre son appui aux collectivités locales et associations, qui contribuent à l'aménagement et à l'animation du territoire départemental. Une enveloppe de 124,7 M€ sera mobilisée en 2014, avec 66,5 M€ directement affectés à l'aide aux communes. Côté recettes, la réforme de la fiscalité locale a entraîné une perte d'autonomie fiscale des Départements. Le Conseil général ne peut plus agir désormais que sur le taux de la

Taxe foncière, mode d'emploi

La taxe foncière sur les propriétés bâties est due par tout propriétaire d'un logement au 1er janvier, qu'il s'agisse de sa résidence principale, sa résidence secondaire ou d'un bien mis en location.

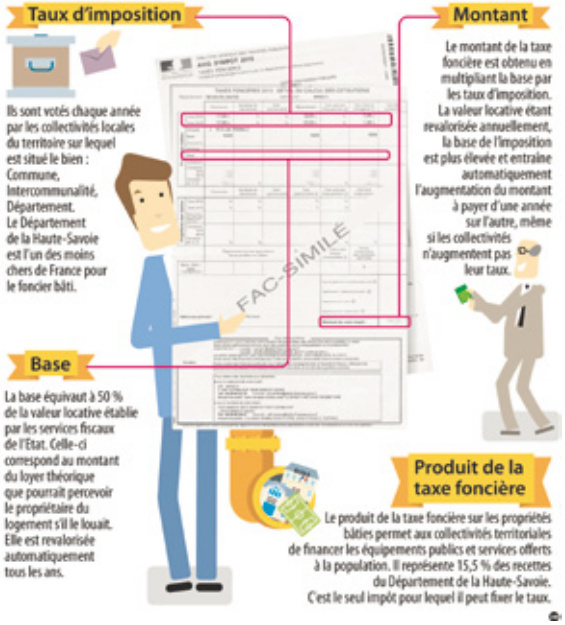

taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette fiscalité directe à pouvoir de taux finance aujourd'hui seulement 15 % du budget, alors que cette part était de 32,5 % en 2009. Dans ces conditions, le Conseil général reste donc largement tributaire des dotations et compensations diverses versées par l'État. Pour autant, en tenant compte de ces contraintes et en anticipant cette pression financière, il persévère dans ses efforts de gestion rigoureuse, sans augmenter les impôts et tout en diminuant sa dette. ■

Christian Monteil, président du Conseil général

© CG74 / Laurent Guette

Dans le contexte actuel, quelles priorités avez-vous souhaité donner au budget ?

Cette année encore, nous avons adopté un budget sans augmentation d'impôt et qui permet de continuer à investir au profit des haut-savoyards. En 2014, nous serons d'ailleurs au 1er rang des départements de France pour les investissements.
Et puis, naturellement, notre priorité reste la solidarité, que ce soit envers les plus démunis, les enfants, les familles, les personnes âgées, handicapées, avec nos actions sociales, qui représentent la première dépense du budget, ou envers les territoires, avec le maintien de notre soutien aux communes pour les aider dans la réalisation de leurs équipements publics.

■■■ **Retrouvez le budget en vidéo sur notre e-mag : magazine.cg74.fr.**

Les recettes 2014

- **Fiscalité directe à pouvoir de taux (Taxe foncière sur les propriétés bâties) : 134,7 M€ (15,5 %)**
- **Fiscalité directe sans pouvoir de taux (dont Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) : 88,2 M€ (10,2 %)**
- **Fiscalité indirecte : 154,9 M€ (17,8 %)**
- **Compensations décentralisation (pour APA, RSA, handicap, etc.) : 94,5 M€ (10,9 %)**
- **Compensation de la réforme de la fiscalité : 68,3 M€ (7,8 %)**
- **Dotations et participations de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement, de Décentralisation, etc.) : 108,9 M€ (12,5 %)**
- **Emprunt : 119,1 M€ (13,7 %)**
- **Compensation genevoise : 60,3 M€ (7 %)**
- **Subventions d'équipement : 8,2 M€ (0,9 %)**
- **Divers (remboursement de créances et subventions de divers organismes…) : 29,6 M€ (3,4 %)**

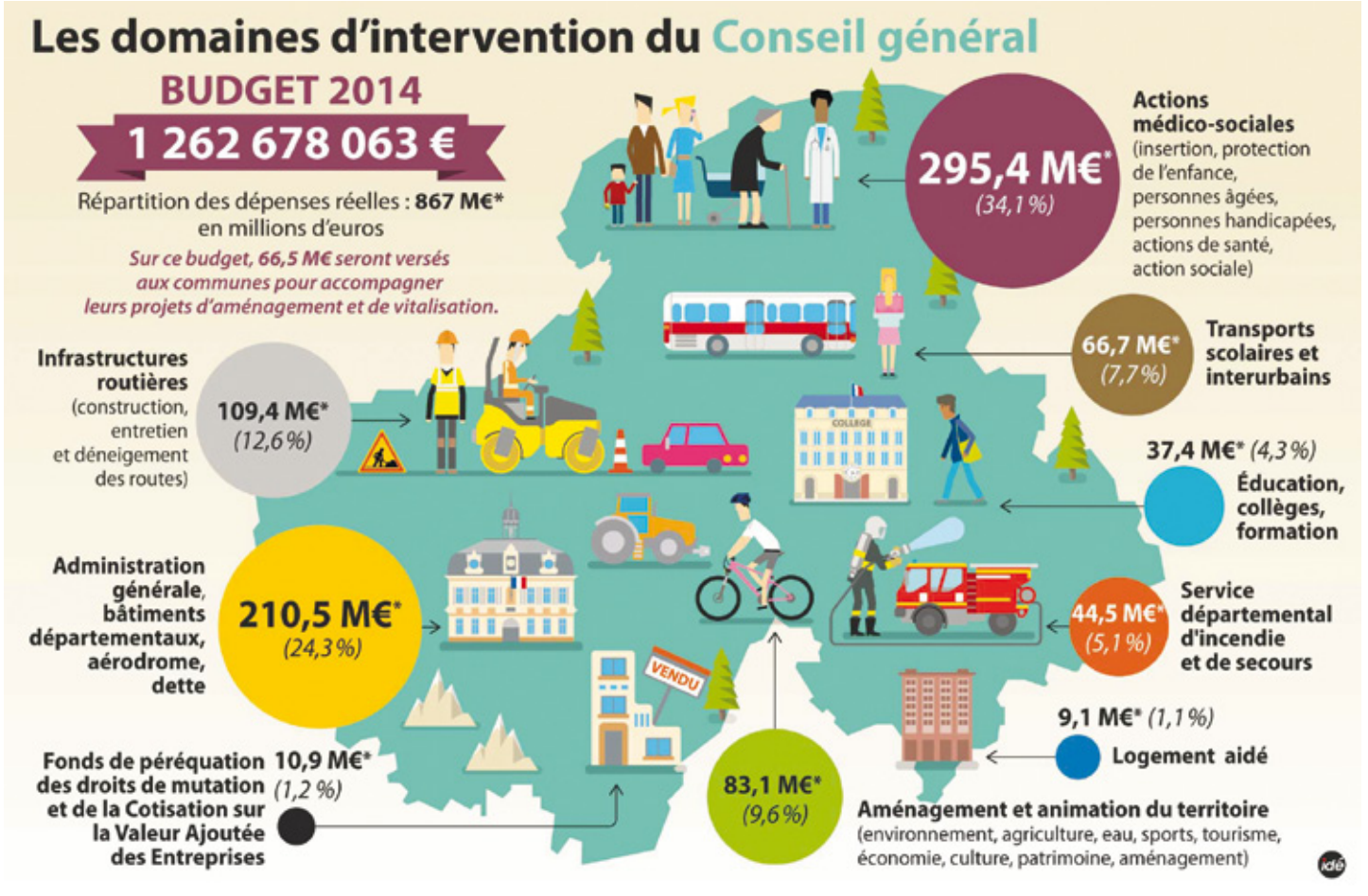

Face aux besoins de logement des ménages modestes et défavorisés, aux difficultés d'accès dues aux tensions du marché de l'immobilier et à l'augmentation continue du coût du foncier et de la construction dans le département, le Conseil général a choisi d'orienter sa politique en faveur du logement autour de deux volets : l'aide à la construction ou à la rénovation de logements sociaux d'une part, et l'accès au logement d'autre part, pour assurer à tous ce droit élémentaire, facteur de cohésion sociale.

UN ENJEU POUR LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE

LOGEMENT SOCIAL

© CG74 / Laurent Guette / Haute-Savoie Habitat - Nord Sud - Annecy

© Torsten Schon / Fotolia.com

© Halpades / Douvaine

Aide à la construction ou à la rénovation de logements sociaux et accès au logement sont les deux priorités de la politique logement du Conseil général.

UN COUP DE POUCE AU LOGEMENT SAISONNIER

En vue d'inciter à la production de logements en faveur des travailleurs saisonniers ou en mobilité, qui font pour le moment défaut dans le département, le Conseil général a prévu de doubler en 2014 la subvention consentie aux bailleurs sociaux, communes, intercommunalités ou opérateurs privés qui en réalisent. Elle passera de 3 000 € actuellement à 6 000 € par logement. De même, il a mis en place une nouvelle aide à la création-adaptation de places de stationnement pour les saisonniers qui souhaitent habiter leur camping-car ou leur fourgon. Elle s'élève à 30 % du coût des travaux HT, dans la limite de 1 000 € par place. Par ailleurs, le Conseil général soutiendra, à titre expérimental, la création de bureaux d'information sur le logement saisonnier, destinés à mobiliser, par le biais d'une intermédiation locative, des logements touristiques vacants au profit des travailleurs saisonniers.

© CG74 / Laurent Guette

D'après le rapport 2013 de la Fondation Abbé Pierre, 3,6 millions de personnes sont mal logées en France. Et il manque 900 000 logements pour satisfaire les besoins.

Se loger est la première préoccupation des Français et représente leur premier poste de dépenses. En plus d'être maintenant un droit reconnu, le logement est aussi l'un des premiers facteurs d'intégration sociale, d'autant plus dans une période de crise économique comme celle que nous vivons.

En Haute-Savoie, la forte croissance démographique (plus de 10 000 habitants supplémentaires chaque année) entraîne une tension permanente sur le marché immobilier, et particulièrement dans le domaine du logement social, en raison de la cherté des loyers et de la précarisation de nombreux ménages. Au 31 octobre 2013, on comptait ainsi 17 167 demandeurs d'un logement dans le parc social, un chiffre record. Parmi eux, 70 % avaient des ressources inférieures à 60 % des plafonds HLM, voire même à 40 % pour 51 % d'entre eux.

En 2012, 3 956 logements ont pu être attribués sur un volume de demandes de 15 652. Même si 30 % des demandeurs sont déjà logés en HLM, ces chiffres témoignent de l'ampleur des besoins, avec des situations délicates dans le bassin annécien et le Genevois. A eux seuls, ces deux territoires concentrent en effet 62 % de la demande et possèdent 57 % du parc locatif social du département.

Encourager la construction

Malgré tout, beaucoup d'efforts ont été faits pour favoriser la construction de nouveaux programmes et développer le parc social (1 124 logements livrés en 2010, 1 194 en 2011, 1 214 en 2012). Celui-ci compte aujourd'hui environ 40 000 logements sur tout le département. Le Conseil général s'est particulièrement impliqué pour soutenir cette croissance de l'offre, en agissant de façon volontaire, hors de son champ de compétences.

La palette de ses interventions est large :

- soutien financier à la production de logements neufs, maisons ultra sociales et résidences sociales financés en Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI) et Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS), de logements destinés aux jeunes et aux travailleurs saisonniers, de logements conventionnés dans le parc privé ;
- encouragement à la réalisation de petits logements (T1) pour la demande spécifique des jeunes ou des personnes seules ;
- garantie des emprunts souscrits par les bailleurs sociaux ou les collectivités qui

Repères

Budget 2014 aides à la pierre : 9 M€ ; aides sociales au logement : 1,9 M€.

40 000 logements locatifs sociaux en Haute-Savoie.

17 167 demandeurs d'un logement social (au 31.10.2013).

7 % des demandeurs attendaient un logement depuis plus de 36 mois en juillet 2013.

© CG74 / Laurent Guette

construisent des logements (plus de 55 M€ d'emprunts contractés par les bailleurs sociaux garantis entre 2011 et 2013) ;

- soutien aux collectivités dans leur effort d'accueil de logements aidés ;
- accompagnement de l'amélioration de la performance énergétique du parc public de logements sociaux existant ;
- aide à l'aménagement d'aires d'accueil et de terrains familiaux pour les gens du voyage ;
- aide aux collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique logement et assistance aux petites communes pour le montage de projets d'aménagement comportant du logement aidé ;
- participation au programme de l'ANAH "Habiter mieux" pour aider les propriétaires occupants à revenus modestes à sortir de la précarité énergétique.

Près de 10 M€ sont ainsi investis chaque année.

Favoriser l'accès au logement des plus modestes

Outre l'aide à la production ou la réhabilitation de logements, le Conseil général intervient dans un cadre plus social, pour permettre aux populations les plus démunies d'accéder à un logement locatif et de s'y maintenir. Il mobilise pour cela les outils du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), instauré par la loi du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement : aides financières pour entrer dans le logement (dépôt de garantie, 1er mois de loyer…) ou s'y maintenir (en cas d'impayés de loyer ou de factures énergétiques), cautionnement (36 mois maximum), mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) pour l'installation et pour réduire le nombre de ménages expulsés, en réalisant un travail de prévention très en amont des procédures contentieuses, notamment en cas de difficultés de paiement du loyer. Les ménages aidés sont majoritairement des familles monoparentales et des personnes isolées.

© W. Pestrimaux

Le Conseil général aide les petites communes dans leurs projets de logements sociaux. Ici, la "Résidence de la Tourne" réalisée par Halpades à Fillinges.

La collectivité s'attache aussi à favoriser le parcours résidentiel des familles démunies en développant une offre de logements temporaires adaptée, notamment en lien avec l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) gérée par l'association Act Habitat.

Par ailleurs, le Conseil général pilote et anime avec l'Etat, le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées. Créé, comme le FSL, par la loi du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement, le PDALPD a pour objet de proposer des solutions aux situations de mal logement des plus démunis, toujours plus nombreuses et aggravées par le développement de la précarité et par un marché de l'habitat de plus en plus fermé aux ménages à ressources modestes. Le 6e PDALPD, approuvé en fin d'année par l'Assemblée départementale et le préfet de la Haute-Savoie, se décline en quatre axes prioritaires, parmi lesquels figurent le développement de l'offre de logements, la structuration de l'offre d'hébergement et de logement d'insertion, ainsi que l'accès et le maintien dans le logement (voir page 18). ■

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

- **Budget 2014** : environ 2 M€, avec une contribution de la CAF (environ 100 000 €) et des fournisseurs d'énergie (environ 157 500 €).
- **En 2012 :**
  - 3 626 ménages aidés, majoritairement familles monoparentales et personnes isolées ;
  - un montant moyen d'aide de 453 € pour l'accès, 839 € pour le maintien pour impayés de loyer, 325 € pour le maintien pour impayés d'énergie ;
  - 35 % des dossiers concernent l'accès (les aides accordées représentent 14 % du fonds) ;
  - 22 % des dossiers concernent les impayés de loyer (les aides accordées représentent 27 % du fonds) ;
  - 32 % des dossiers concernent les impayés d'énergie (les aides accordées représentent 20 % du fonds) ;
  - 11 % des dossiers concernent l'accompagnement social/ASSL (les aides accordées représentent 33 % du fonds).

ZOOM SUR

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées

© Lisa F. Young - Fotolia.com

Placé sous la double responsabilité du Préfet et du Président du Conseil général, le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) a pour objectif de favoriser l'accès et le maintien dans un logement décent pour les personnes à faibles ressources.

Issu de la loi du 31 mai 1990 qui introduit la notion de droit au logement pour tous, le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) pose le principe que *"Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité, dans les conditions fixées par la présente loi, pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques"*.

© CG74 / Laurent Guette

La maison-relais "Belle étoile" à Annecy.

Le Plan décline des actions à l'échelle locale, destinées à assurer un logement décent aux plus démunis, favoriser l'insertion sociale par le logement et proposer une approche globale et cohérente autour du logement des plus démunis.

Il associe l'ensemble des partenaires susceptibles d'intervenir dans ces domaines (Etat, Département, Communes, bailleurs sociaux, Caisse d'Allocations Familiales, etc.)

Le sixième plan d'action, qui couvrira la période 2014-2018, s'adressera en priorité aux ménages se trouvant dans les situations visées par la loi du 5 mars 2007 instituant un droit au logement opposable (DALO – voir encadré). En Haute-Savoie, en effet, même dans le parc locatif social, les loyers sont souvent trop chers pour les plus défavorisés des ménages.

Adopté fin 2013 par le Conseil général et le Préfet, après une large concertation ayant impliqué de nombreux partenaires et acteurs de terrain sur tout le territoire, le nouveau PDALPD s'articule autour de quatre grandes orientations :

- développer l'offre de logements (notamment à loyer très accessible et pour les travailleurs saisonniers) et structurer l'offre d'hébergements et de logements d'insertion ;
- permettre l'accès au logement et fluidifier le lien hébergement-logement (notamment réguler l'accès à l'offre d'hébergement temporaire pour favoriser la mobilité vers un logement) ;
- permettre le maintien dans le logement (notamment lutter contre la précarité énergétique et l'habitat non conforme ; favoriser l'accès et le maintien dans le logement et prévenir la perte du logement) ;
- optimiser la gouvernance pour mieux travailler ensemble. ■

LE DALO

La loi du 5 mars 2007, institue le droit opposable au logement (DALO). Les ménages éligibles peuvent déposer un recours devant une commission de médiation départementale pour demander un logement ou un hébergement. Si elle juge la demande urgente et prioritaire, la Commission demande au préfet de procurer un logement sur le contingent préfectoral prioritairement ou sur tout autre contingent.

En Haute-Savoie, le nombre de recours DALO progresse constamment (+33,6 % au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012).

LES PUBLICS ÉLIGIBLES AU PDALPD

- Les personnes en centres d'hébergement ou logées temporairement.
- Les personnes en situation de cohabitation subie.
- Les personnes de bonne foi menacées d'expulsion.
- Les personnes sans logement.
- Les personnes en situation de surpeuplement dans leur logement.
- Les personnes victimes de violences conjugales ou familiales.
- Les personnes logées en habitat indigne ou précaire, y compris dans les hôtels meublés.
- Les personnes âgées ou handicapées éprouvant des difficultés économiques.
- Les travailleurs saisonniers et les personnes mal logées reprenant une activité après une période de chômage de longue durée.
- Les jeunes en insertion sociale ou professionnelle difficile.
- Les gens du voyage sédentarisés ou en voie de sédentarisation.

© Sandrine Grillet / SYMAGEV

Terrain Familial de Marin pour gens du voyage en cours de sédentarisation.

Sylvie PERRILLAT et Isabelle DUTREIGE

ASSOCIATION PLS.ADIL 74

“Les demandes de logements sociaux sont de plus en plus nombreuses.”

© CG74 / Laurent Guette

Sylvie Perrillat et Isabelle Dutreige © CG74 / Laurent Guette

Créée en 1978 à l'initiative d'organismes sociaux haut-savoyards, l'association Pour le Logement Savoyard (PLS) est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Haute-Savoie. Agréée par le Ministère du Logement, elle dispense des conseils gratuits en matière d'habitat et gère le fichier des demandeurs de logements sociaux.
Rencontre avec Sylvie Perrillat, responsable du fichier des demandeurs et Isabelle Dutreige, conseillère juriste en charge des relations partenariales.

■ La Haute-Savoie est un des rares départements de France à avoir un fichier partagé et une saisie centralisée des demandes de logements sociaux.

Sylvie Perrillat : *Effectivement, c'est une particularité du département, qui résulte de la volonté de plusieurs partenaires du logement social. PLS.ADIL 74 effectue l'enregistrement et la mise à jour de toutes les demandes de logements HLM effectuées dans le département. Celles-ci lui sont envoyées par les mairies, les bailleurs sociaux, la Préfecture, Amallia (collecteur du 1 % logement). Nous fournissons ainsi à chaque demandeur un numéro unique qui lui servira dans toutes ses démarches.*
En revanche, PLS n'intervient pas dans les attributions de logements, celles-ci étant décidées dans le cadre de Commissions d'attributions de logements (CAL).

■ Comment évolue la demande en Haute-Savoie ?

S.P. : *Elle s'accroît en permanence. A fin octobre, nous avions 17 167 demandes en attente, dont 30 % correspondaient à des ménages déjà logés en HLM mais souhaitant déménager, malgré tout, c'est un chiffre record. Même si de nombreux logements ont été construits ces dernières années, l'offre est encore insuffisante et le délai d'attente pour obtenir un logement est très long, surtout dans certains secteurs en tension comme sur Annecy ou Annemasse. Le fait d'avoir de plus en plus de familles monoparentales et d'enfants en garde alternée a une forte incidence sur le nombre de demandes. Et, difficulté supplémentaire, 60 % des demandeurs n'ont pas les ressources nécessaires pour payer un loyer en HLM.*
En 2012, nous avons traité 1 300 nouvelles demandes de logement par mois, cette année, nous serons au-dessus.

■ L'activité principale de PLS.ADIL74 est l'information et le conseil aux particuliers pour tout ce qui a trait au logement et à l'habitat. Que leur proposez-vous ?

Isabelle Dutreige : *PLS.ADIL 74 offre des conseils juridiques et financiers gratuits et neutres sur de nombreux sujets : prêts et aides, plan de financement pour un projet immobilier, contrats (vente, construction, prêt…), relations avec les professionnels (agent immobilier, notaire, syndic…), assurances, garanties (caution…), fiscalité, copropriété, location réglementation sur la qualité de l'habitat (insalubrité, amiante…), urbanisme (permis de construire…).*
80 % des sollicitations concernent les rapports locataire/propriétaire (bail, loyer…).
Nous sommes trois conseillères juristes et, selon le sujet, nous renseignons par téléphone ou sur rendez-vous, soit au siège d'Annecy, soit à l'occasion de nos permanences sur le territoire.
Nous donnons 9 500 à 10 000 consultations par an. ■

Echanger son logement HLM !

Vous souhaitez changer de logement, vous pouvez désormais échanger le vôtre avec celui d'un autre locataire en vous inscrivant sur le site web de la bourse d'échange de l'USH74 (association des organismes de logement social) : www.echangeonsnoslogements74.fr.

PLS.ADIL 74

4 avenue de Chambéry
74000 Annecy
Tél : 04 50 45 79 72
Président : Jean Claude Girerd
Directrice : Brigitte Maffeo
Permanences mensuelles à Annemasse, Bonneville, Chamonix, Cluses, Douvaine, Evian, Faverges, Rumilly, Saint-Julien, Sallanches et Thonon.
Informations sur *www.adil.org/74/*
Partenaires : **État, Conseil général, intercommunalités** (Annecy, Annemasse, Genevois, Faucigny, Glières, etc), **organismes constructeurs sociaux** (Halpades, Haute-Savoie Habitat, SA Mont-Blanc, Alpes Habitat, Léman Habitat, etc), **Amallia** (collecteur du 1 % logement).

Le Conseil général s'est engagé activement dans plusieurs actions et programmes européens afin de tirer au mieux profit de la politique communautaire. Sur le volet social, il bénéficie des crédits du Fonds Social Européen (FSE) pour le cofinancement d'actions menées dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion.

SOCIAL

© Communauté de Communes de la Vallée de Thônes

Chantier d'insertion Aravis-Lac : démontage d'une charpente.

L'Europe appuie les actions d'insertion du Conseil général

© CG74 / Laurent Guette

Atelier-chantier d'insertion Alpabi à La Roche-sur-Foron.

Le Département est un acteur majeur du dispositif du Revenu de Solidarité Active (RSA), intervenant à la fois sur le volet du financement du RSA socle (versé aux personnes sans ressources) et sur celui de l'insertion sociale et professionnelle des publics allocataires.

Depuis 2000, il bénéficie de financements versés au titre du Fonds Social Européen (FSE). 5,3 M€ ont été alloués sur la nouvelle programmation 2007-2013. Des crédits qui contribuent à renforcer la portée et l'impact de ses actions ainsi que celles de ses partenaires, dans une optique de mutualisation. Près de 5 000 personnes ont ainsi participé aux projets soutenus grâce à la subvention du FSE depuis 2008.

Pour l'année écoulée, les subventions européennes ont financé prioritairement les chantiers d'insertion. Ceux-ci constituent en effet l'un des outils d'insertion privilégiés par le Conseil général car ils permettent de remettre en condition de travail des personnes en situation d'exclusion sociale et professionnelle, dans le cadre d'activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits en matière de services (repassage, recyclage de produits textiles), d'entretien d'espaces ruraux ou urbains notamment.

Les chantiers sont généralement mis en œuvre par des collectivités territoriales ou des associations, auxquelles le Département reverse l'aide communautaire doublée de sa propre subvention. En 2013, 12 structures porteuses de chantiers d'insertion ont été cofinancées par le Conseil général et le FSE, et 13 autres financées par le Conseil général hors FSE.

D'autres structures comme Pôle Emploi Rhône-Alpes bénéficient également d'un cofinancement du FSE au titre de leurs actions d'accompagnement socio-professionnel.

En 2013, le Conseil général aura consacré 44 M€ de crédits en faveur de l'insertion dont 36 M€ au titre du RSA pour 9 922 allocataires dont 7 204 allocataires du RSA socle (au 31/03/2013) à sa charge. 6 M€ ont été affectés à des actions d'insertion sociale et professionnelle destinées aux bénéficiaires du RSA et aux personnes en situation d'exclusion et 2 M€ au financement des contrats uniques d'insertion (CUI). ■

Lutter contre la pauvreté et aider à l'insertion

Le RSA est un dispositif qui aide à améliorer les ressources des travailleurs pauvres et incite les bénéficiaires de minima sociaux à reprendre un emploi, en leur permettant de cumuler différents revenus sans perdre leurs droits.
Plus d'informations sur www.caf.fr

(Repères)

9 922 bénéficiaires du RSA en Haute-Savoie (au 31/03/2013).

12 opérateurs de chantiers d'insertion aidés via le FSE en 2013 représentant 36 chantiers et près de 500 bénéficiaires par an.

44 M€ consacrés par le Conseil général en faveur de l'insertion en 2013.

Les Echos de Mimi Rosalie

Le prêt étudiant du Conseil général

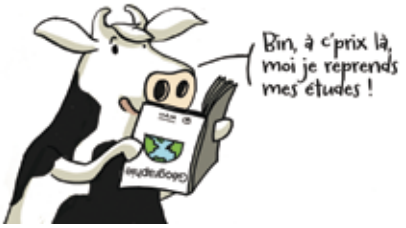

© Céline Manillier

Les jeunes haut-savoyards qui poursuivent des études supérieures en France ou à l'étranger peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'un prêt à taux 0 %. Celui-ci est octroyé pour une année d'études, mais une nouvelle demande peut être déposée chaque année. Le remboursement s'effectue en deux versements égaux : la sixième et la septième année suivant celle de l'octroi.

Le montant du prêt pour l'année universitaire 2013/2014 est de 1 600 € pour les niveaux bac + 2 et bac + 3, 1 750 € pour les bac + 4 et 1 900 €€ pour les bac+5. 400 000 € ont été versés cette année, permettant de répondre à environ 250 demandes.

Pour l'année en cours, les dossiers peuvent encore être déposés jusqu'au 31 janvier 2014. Le formulaire de demande est disponible en téléchargement sur www.cg74.fr/rubrique "particuliers".

Retrouvez le prêt étudiant en vidéo sur notre e-mag : magazine.cg74.fr.

Lauréats sportifs 2013

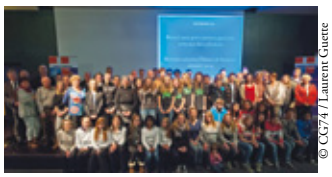

© CG74 / Laurent Guette

Le mois de décembre est traditionnellement l'occasion pour le Conseil général et le Comité Départemental Olympique et Sportif, de mettre à l'honneur les sportifs, dirigeants et éducateurs impliqués bénévolement dans les clubs du département. Les lauréats 2013 ont ainsi été récompensés le 6 décembre dernier, lors d'une cérémonie organisée à Saint-Pierre-en-Faucigny, en présence d'Anaïs Ventard, marraine choisie pour cette édition. Cette jeune patineuse de 16 ans, membre du club des Sports de Glace d'Annecy, a remporté en 2012 le titre de Championne de France Elite. **Retrouvez le palmarès complet des lauréats sportifs 2013 sur www.cg74.fr/rubrique l'actualité**

Bourse départementale de stage pour les internes en médecine

© CG74 / Cécile Menu

Le 18 octobre, Christian Monteil et Jean-Loup Galland, conseiller général en charge des actions de santé, ont accueilli à l'Hôtel du Département, en présence du président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins, le Dr René-Pierre Labarrière, les 16 premiers internes en médecine générale bénéficiaires de la bourse de stage octroyée par le Conseil général, accompagnés de leurs maîtres de stage.

La bourse de 400 € par mois pendant un semestre, est destinée à encourager les internes à venir effectuer leur stage de fin de cycle en Haute-Savoie, particulièrement en territoire rural et/ou périurbain, et à leur donner l'envie de s'y installer. Elle s'inscrit parmi les actions engagées dans le cadre du plan départemental de soutien au développement de l'offre de soins de premier recours.

"J'ai été agréablement surpris d'avoir cette bourse et c'est un vrai coup de pouce pour venir" témoigne Johnatan, étudiant en 4e année.

16 internes ont été aidés soit un total de 36 000 € en 2013. La promotion actuellement en stage jusqu'en avril 2014 compte 18 étudiants des facultés de Lyon et Grenoble.

BRÈVES

EN DIRECT DU CONSEIL GÉNÉRAL

© CG74 / Laurent Guette

REPRISE DES LIGNES SAISONNIÈRES VERS LES STATIONS

Prix attractifs, cadencement approprié, tranquillité d'esprit, préservation de l'environnement, les lignes Mobilalp Glières (bassin annecien), Colombus et Balad'Aulps Bus (Haut-Chablais) et ÉcoNavette Praz de Lys/Sommand ne manquent pas d'atouts pour vous emmener en station tout l'hiver. Ces services sont proposés par le Conseil général et les collectivités territoriales. Objectif : préserver l'environnement en limitant les déplacements en voiture. Une alternative écologique et économique à découvrir !

Informations sur les lignes et horaires sur www.cg74.fr/rubrique informations transports

GROUPE UNION DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

LA HAUTE-SAVOIE DOIT FAÇONNER SON AVENIR

Le Conseil général a sollicité un regard d'expert extérieur afin de mieux préparer son avenir. Si la Haute-Savoie peut être considérée globalement comme un département dynamique, elle présente cependant des disparités (économiques, démographiques et de revenus) qui sont importantes selon les différents bassins. Ainsi, si la population résidente dans notre département augmente chaque année, elle baisse dans les stations de ski ou stagne dans le cœur de certaines agglomérations. De plus, si certains territoires apparaissent équilibrés dans leur économie (bassin annécien), d'autres sont plus vulnérables, soit du fait de leur spécialisation industrielle (Cluses), soit parce qu'ils ont accru leur dépendance vis-à-vis de la Suisse (région frontalière).

A partir de là, il faut donc réduire nos handicaps (augmenter la part des transports collectifs, densifier les logements à proximité des lieux de travail, développer l'utilisation des modes doux de transport), conforter nos atouts (implantation de nouvelles entreprises, développer des activités innovantes, renforcer l'enseignement supérieur) et promouvoir un territoire de qualité (préservation des espaces naturels, réorganisation du système de mobilité…).

L'enjeu pour le Conseil général est donc non seulement d'assurer son rôle de "c**ollectivité de la solidarité**" (insertion, handicap, gérontologie…), mais d'être aussi en capacité d'investir sur l'avenir, tout en continuant à miser sur sa jeunesse. C'est bien dans cette perspective que s'inscrit donc le groupe d'union centriste.

GROUPE UNION DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

Jean-Paul AMOUDRY
Maurice GRADEL
François MOGENET
Dominique PUTHOD
Jean-Luc RIGAUT
Antoine VIELLIARD

GROUPE AVENIR HAUTE-SAVOIE

RÉALITÉ DU CONTEXTE BUDGÉTAIRE

Récemment, les collectivités locales - dont les Départements - ont subi l'ire de la Cour des Comptes, qui pointait les trop grandes dépenses de ces dernières. Les dépenses locales seraient celles qui ont le plus progressé au sein des administrations publiques : 3,1 % en plus de l'inflation chaque année en moyenne depuis 1983. Mais au moment où la collectivité vote son budget 2014, la rigueur comptable omet juste un détail. Rappelons qu'à partir de 1983 précisément, sont entrées en vigueur les lois de décentralisation et cela a profondément modifié la marche de l'institution.

Les collectivités locales sont ainsi devenues des acteurs importants de l'enrichissement du pays, en assurant plus de 70 % de l'investissement public, créant ainsi des millions d'emplois grâce à l'ouverture de marchés publics concernant des milliers d'entreprises.

Il faudrait ajouter qu'à partir de ce tournant des années 80, les collectivités locales sont aussi devenues le lien fragile entre l'Etat et les français pour ce qui concerne leur vie quotidienne. Le RSA, comme l'aide aux personnes âgées, les déplacements, les routes, les collèges, les cantines scolaires, l'enfance, le handicap, les aides aux associations, la culture, ce sont les Départements.

Encore un détail. Les Départements, mais encore faudrait-il citer les Villes et les Régions, sont soumis à une sorte de règle d'or. Ils n'ont pas le droit de présenter des budgets en déficit. Ainsi, et ce sont les chiffres de la Cour des Comptes, l'endettement des administrations locales représente moins de 10 % de l'endettement public. Et leur déficit s'élève à 3 % de l'ensemble des déficits publics. 3% cela correspond à 0,15 points de PIB…

GROUPE AVENIR HAUTE-SAVOIE

Joël BAUD-GRASSET
Claude BIRRAUX
Françoise CAMUSSO
Guy CHAVANNE
François EXCOFFIER
Pierre LOSSERAND
Antoine De MENTHON
Serge PITTET

GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN

BUDGET PRIMITIF 2014 : UN BUDGET RÉALISTE

Notre groupe a décidé de voter le budget primitif 2014 du Département.

Tout en conservant notre liberté d'analyse et d'expression, nous jugeons positifs les efforts de l'Assemblée départementale dans le contexte économique et social que nous connaissons. L'augmentation des crédits destinés aux solidarités, au logement social, aux transports en commun et au secteur économique (tourisme, agriculture,..) va dans le bon sens ; l'engagement fort dans la création d'emplois d'avenir est un signe appréciable en direction de l'emploi des plus jeunes.

Ce sont de bonnes réponses qui correspondent à nos attentes suite à notre travail en commission et à la reprise de plusieurs de nos propositions.

L'investissement annoncé à hauteur de 217 M€ ne pourra que favoriser la relance économique attendue par tous ; le soutien déterminé de l'Assemblée au désenclavement routier du Chablais demeure par ailleurs un élément essentiel.

Certes, certaines dépenses ne croissent pas suffisamment à notre sens : on pourrait citer l'environnement par exemple.

Au final et compte tenu de ces éléments, nous avons décidé de soutenir ce budget, qui permettra de créer dynamisme et solidarité au bénéfice de l'ensemble des Haut-Savoyards.

GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN

Georges CONSTANTIN
Christian JEANTET
Frédéric ZORY

© CG74 / Laurent Guette

Le Conseil général de la Haute-Savoie compte 4 groupes politiques : Haute-Savoie Union, Avenir Haute-Savoie, Union du Centre et des Indépendants, Socialiste et Républicain.

GROUPE HAUTE-SAVOIE UNION

UN BUDGET POUR "INVESTIR"

La préparation et le vote du budget sont sans conteste les actions les plus importantes que l'Assemblée Départementale effectue chaque année. Depuis plusieurs exercices, cette dernière a souhaité concentrer ses moyens sur l'investissement et la production de richesse. En 2013, elle concrétise son projet en dédiant plus de 200 M€ aux investissements sur le territoire.

Quel est le sens de cette action ?

En étant maître d'ouvrage d'importants programmes d'investissements, le Conseil général devient le premier partenaire des communes et des établissements intercommunaux. Il devient donc un acteur déterminant en agissant avec ses partenaires à l'aménagement du territoire. L'investissement est donc ce qui accroît les potentialités du département. Investir c'est se donner un avenir.

Ce partenariat élargi à d'autres acteurs - avec les bailleurs sociaux pour le logement, le SMDEA pour l'eau et l'assainissement, SYANE pour le réseau électrique et le haut débit ou le SDIS pour les moyens de secours - reste la pierre d'angle de la politique du Département. Investir c'est aussi savoir s'associer dans une même démarche.

Le contexte général de l'action du Département n'est pourtant pas favorable. Le Département se doit cependant d'assurer sa mission régulatrice en s'efforçant de poursuivre sa politique de service public. Pour lutter contre le désenchantement ambiant, il revient aux pouvoirs publics d'installer un environnement favorable. En dépit des entraves fiscales que subissent les entreprises et du doute qui plane sur l'économie, le Conseil général maintient inexorablement son action. Cela se traduit dans le secteur de l'emploi par un taux plus modeste de 7,9 % sur le département alors que ce taux de chômage persiste à un niveau de 9,3 % en Rhône-Alpes et 10,5 % en France.

Mais est-ce suffisant en regard des difficultés de réinsertion que nous connaissons et du constat que nous faisons sur l'inadéquation des formations face aux demandes des entreprises qui restent, en raison de leurs performances, de l'innovation, le socle du dynamisme du département?

En lien avec d'autres secteurs d'activité proactifs comme l'agriculture, le tourisme, la vie frontalière très riche qui mobilise 20 % des actifs, nous souhaitons maintenir les grands équilibres d'ensemble, sachant que le point d'appui demeure l'investissement. Cette volonté nous place au premier rang national pour les Départements de même strate.

Investir c'est aussi s'équiper d'une stratégie en limitant le poids de la dette. Avec un ratio de désendettement inférieur à 2 ans, la moyenne étant plus du double pour les Départements français, nous maintenons à terme des possibilités importantes d'investissement sur le territoire. Et cela, nous le réalisons à fiscalité directe constante, ce qui, dans ce domaine, place la Haute-Savoie au 5e rang sur les 101 départements français.

Cette détermination à vouloir privilégier l'investissement reste le cœur de notre action parce que sans lui, l'aménagement du territoire n'aurait pas de sens ni d'avenir. Investir c'est inventer quotidiennement un dispositif efficient, afin de développer socialement et économiquement le département.

GROUPE HAUTE-SAVOIE UNION

Raymond BARDET
Pascal BEL
Denis BOUCHET
Michel CHARLET
Denis DUVERNAY
Jean-Loup GALLAND
Christian HEISON
Gaston LACROIX
Jean-Claude MARTIN
Jean-Louis MIVEL
Christian MONTEIL
Georges MORAND
Raymond MUDRY
Jean NEURY
Jean-Marc PEILLEX
Vincent RABATEL
Maurice SONNERAT

Infos PRATIQUES

Des adresses utiles et infos pratiques pour vous faciliter la vie…

ENCHÈRES CITOYENNES

Le Conseil général a désormais son site de vente aux enchères où il propose à la vente ses mobiliers, matériels et véhicules déclassés. En permettant au plus grand nombre d'acquérir des biens actuellement inutilisés ou destinés à être détruits, leur donnant une seconde vie, la collectivité s'inscrit en pleine cohérence avec sa démarche de développement durable.

Rendez-vous sur
www.agorastore.fr/cg74.

DEVENEZ FAN DE LA HAUTE-SAVOIE

Le Conseil général a désormais sa page Facebook sous le nom Département de la Haute-Savoie. Rendez-vous culturels et sportifs, actualités du Conseil général, bons plans…

Rejoignez la communauté des fans de la Haute-Savoie ! Ils sont déjà plus de 34 250 !

TRANSPORTS COLLECTIFS

Le réseau Lihsa vous transporte partout en Haute-Savoie. Avec 51 lignes régulières, il y a forcément un arrêt près de chez vous !

Informations et horaires sur
www.cg74.fr/rubrique Informations transports

CG74 / Laurent Guette

COVOITURAGE

Simple, écologique, plus économique, le covoiturage, c'est une nouvelle habitude à prendre pour contribuer à réduire nos émissions de CO2.
En quelques clics, chacun peut trouver un voisin avec qui partager son trajet grâce au ***site du covoiturage en Haute- Savoie.***

www.covoiturage.cg74.fr

Nouveau : *le covoiturage a maintenant son blog ! blog-covoiturage-cg74.fr.*

Découvrez les avantages du covoiturage en vidéo sur notre e-mag : magazine.cg74.fr.

ÉTAT DES ROUTES EN HAUTE-SAVOIE

D'INFOS SUR www.cg74.fr

Bulletin d'information quotidien
04 50 33 20 74
www.cg74.fr
rubrique routes
ou www.inforoute74.fr

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Le Conseil général est à votre service au quotidien partout en Haute-Savoie, à travers 32 Pôles Médico-Sociaux, 5 Pôles Gérontologiques (services aux personnes âgées), 6 territoires de Protection de l'enfance, 4 équipes Handicap, une Maison Départementale des Personnes Handicapées et 40 Centres techniques de voirie.
Retrouvez les coordonnées de tous nos services sur le territoire sur :
www.cg74.fr/Le Conseil général/Les services/Nos services sur le territoire.

RECEVOIR HAUTE-SAVOIE MAG

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL EST DISTRIBUÉ DANS TOUTES LES BOÎTES AUX LETTRES
(5 numéros par an).
Si toutefois vous ne le receviez pas, merci de nous le signaler en adressant un courriel à service.communication@cg74.fr et en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.

D'INFOS SUR www.cg74.fr
Haute-Savoie Mag en version feuilletable et interactive et en version e-mag

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS PRATIQUES, ADRESSES ET COORDONNÉES DES SERVICES DU CONSEIL GÉNÉRAL SUR LE SITE
www.cg74.fr

Haute-Savoie

LA VIE des territoires

MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL | JANVIER/MARS 2014

| N°148 |

P26 | **BASSIN ANNÉCIEN**
P28 | **VALLÉE DE L'ARVE**
P32 | **CHABLAIS**
P34 | **BASSIN GENEVOIS**

P30 | PÊLE-MÊLE
À voir, à savoir, à découvrir

©Shutterstock

© CG74 / Laurent Guette

ÉDUCATION

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR FORMER LES COLLÉGIENS AUX PREMIERS SECOURS

En page 34

haute-savoie
Conseil Général
Chaque jour à vos côtés
www.cg74.fr

Deux collèges expérimentent le COMPOSTAGE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Dans le cadre de son Plan climat énergie, le Conseil général a choisi de mener une expérimentation de compostage des déchets issus des repas servis dans les restaurants scolaires des collèges. Depuis la rentrée 2013, les établissements Le Parmelan à Groisy et Les Aravis à Thônes participent à cette action, en tant que sites pilotes.

© CG74 / Laurent Guette

RESTAURATION SCOLAIRE

© CG74 / Laurent Guette

Des collégiens volontaires déposent les déchets dans le composteur.

© CG74 / Laurent Guette

© Collège de Thônes

A Thônes, les épluchures, une fois valorisées, sont utilisées dans un jardin pédagogique.

À travers la réalisation de son bilan carbone, le Conseil général a identifié les actions à mettre en place pour mieux coller aux exigences du Grenelle de l'environnement, et notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Cette préoccupation fait l'objet d'une série d'actions, recensées dans le Plan climat énergie, qui concernent tout particulièrement la restauration scolaire. C'est dans ce contexte que le compostage a été retenu pour faire l'objet d'une expérimentation grandeur nature.

Des élèves volontaires associés à l'opération

Ainsi, en marge des initiatives déjà mises en place par plusieurs établissements, et largement soutenues par le Département, la rentrée 2013 a été l'occasion de démarrer la production de compost à partir des déchets alimentaires, dans deux collèges pilotes : Le Parmelan à Groisy et Les Aravis à Thônes. Il s'agit pour les élèves de mettre de côté les restes lorsqu'ils rapportent leur plateau vers les équipes de cuisine. Chaque établissement s'est approprié le dispositif : tandis qu'à Groisy, les élèves se concentrent sur les fruits et légumes crus non assaisonnés, à Thônes, le tri ne concerne pour l'instant que les fruits crus. Dans les deux établissements, ce sont des collégiens volontaires qui déposent les déchets dans le composteur, accompagnés de membres du personnel.

Pour les deux chefs de cuisine qui coordonnent l'expérimentation, ce premier trimestre est positif. *"Dans l'ensemble, les adultes et les élèves sont motivés"*, se satisfait

Martine Gauthey du collège Le Parmelan. *"Au bout de trois mois, il y a un petit peu de compost à l'état final, les élèves voient la progression"*. Partageant ce sentiment, François Heuzard est d'autant plus investi que son établissement des Aravis avait déjà un peu d'avance puisque les épluchures de cuisine, une fois valorisées, sont utilisées dans un jardin pédagogique du collège, résume t-il. Alors que le compost n'est pas encore prêt à être utilisé, à Groisy comme à Thônes, on sait déjà comment il sera employé. En attendant d'avoir un jardin pédagogique à Groisy, le compost servira pour les jardinières, et sera remis aux familles qui viendront visiter les deux établissements lors des prochaines journées portes ouvertes. ■

Mieux gérer l'énergie, un autre levier d'action

Les bâtiments constituant les plus importantes sources de réduction possibles en matière d'émission de gaz à effet, le Conseil général a mis en place, dans les collèges, un plan d'actions qui repose notamment sur l'utilisation d'énergies moins carbonées, la réduction et une meilleure gestion de la production et la réduction de la consommation de l'énergie.

NOUVEAU P+R À ALBY

Un nouveau parking relais sera prochainement mis en service à Alby-sur-Chéran, à la sortie de l'autoroute A41. Réalisé par le Conseil général sur un terrain mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays d'Alby, il proposera 155 places de stationnement. Deux arrêts de car supplémentaires seront également réalisés pour les lignes Lihsa 31 (Rumilly/Annecy), 42 (Cusy/Annecy) et 171 (Albens/Annecy).

Grands travaux AU COLLÈGE R. BLANCHARD D'ANNECY

© CG74 / Laurent Guette

Le Conseil général a engagé en octobre d'importants travaux au collège Raoul Blanchard d'Annecy. Les bâtiments datent des années 1900 et n'ont, jusqu'à présent, fait l'objet que de rénovations et restructurations partielles. Le chantier prévoit des travaux lourds de rénovation, de l'aile Brogny. Il s'agira d'améliorer la fonctionnalité, tout en traitant l'accessibilité et l'optimisation de ses performances énergétiques, avec, en particulier, l'installation d'équipements photovoltaïques et à énergie solaire.

La première phase concerne d'importantes interventions de dépollution amiante et plomb. Pour permettre le bon fonctionnement de l'établissement, qui accueille 778 élèves, 6 classes provisoires ont été installées.

Les travaux devraient durer trois ans. Leur coût est estimé à 6,2 M€, financés intégralement par le Département.

SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

© MSA Alpes du Nord

Soutenir les aidants familiaux qui s'occupent d'un proche âgé dépendant ou handicapé vieillissant est l'une des priorités de la politique gérontologique du Conseil général. Soumis à la fatigue et au poids émotionnel que représente cet accompagnement, ceux-ci n'ont en effet que peu de répit et de temps pour eux, d'où la mise en place d'actions de soutien qui revêtent différentes formes, notamment des groupes de paroles. C'est dans ce cadre que Graines d'Amis, un collectif d'aidants créé en 2012 sur le secteur des Usses (Frangy, Seyssel, La Balme-de-Sillingy) et la Mutualité Sociale Agricole, avec le soutien du Conseil général et des partenaires locaux, ont proposé un après-midi des aidants, le 11 octobre dernier à Seyssel, autour du thème "Je prends soin d'un proche dépendant, comment continuer à prendre soin de moi ?" . Au programme, des interventions sur la place et le rôle des aidants, un spectacle de chansons, la lecture de contes, une tombola. Un moment de rencontre, d'échange et de détente visiblement très apprécié par les 130 participants présents.

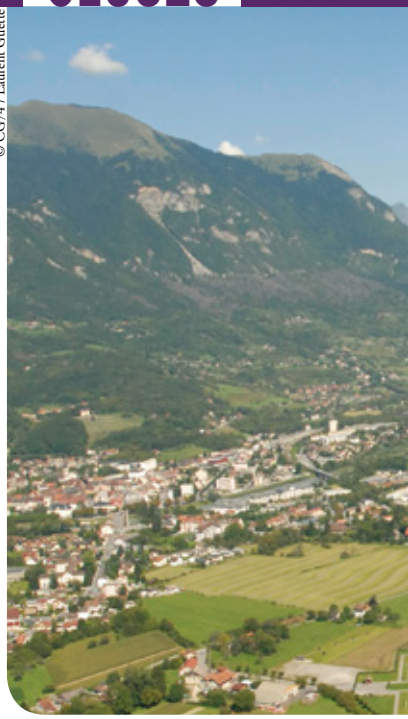
© CG74 / Laurent Guerre

ARVE INDUSTRIES HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC, cap sur de nouveaux défis

ÉCONOMIE

Renforcer les filières de l'usinage de haute précision et de la mécatronique, c'est l'objectif que s'est fixé le Pôle de compétitivité Arve Industries Haute-Savoie Mont-Blanc dans sa nouvelle feuille de route 3.0.

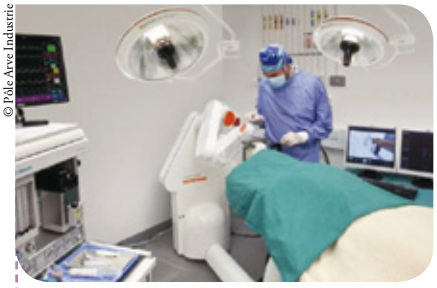
© Pôle Arve Industrie

Mécatronique robotique collaborative : chirurgie assistée.

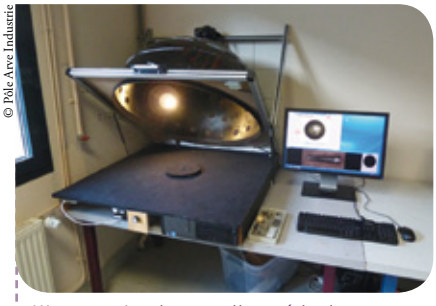
© Pôle Arve Industrie

Mise au point de nouvelles méthodes d'inspection des défauts de surface et d'automatisation du contrôle.

Le 4 octobre dernier à Lyon, les représentants d'une dizaine de pôles de compétitivité rhônalpins, dont le président du Pôle Arve Industries, le président de la Région Rhône-Alpes et le ministre du redressement productif, ont scellé le lancement de nouvelles feuilles de route.

Ces "contrats de performance", conclus pour cinq ans (2013/2018), ont pour objectif de permettre aux pôles de compétitivité de relever les défis technologiques et d'innovation, en veillant à convertir les projets en produits, les produits en emplois.

Arve-Industries, l'outil fédérateur du territoire pour l'industrie.

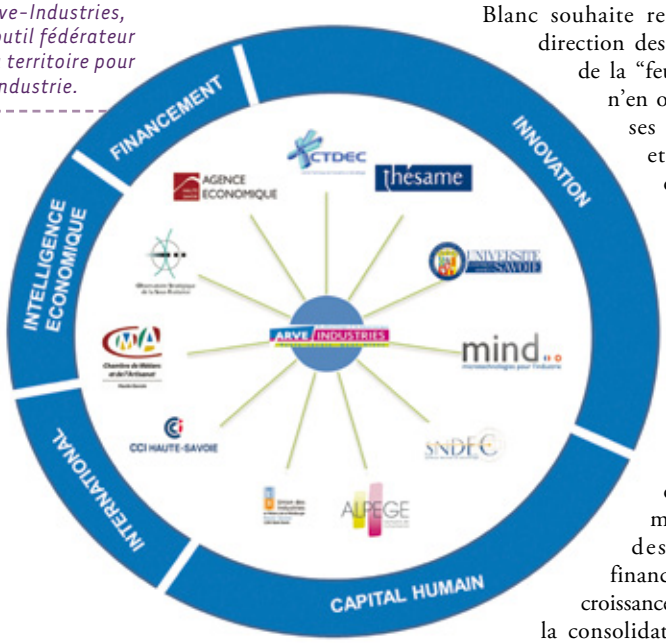

© Pôle Arve Industrie

L'usinage de haute précision et la mécatronique sur le devant de la scène

C'est dans ce contexte que le Pôle de compétitivité Arve Industries Haute-Savoie Mont-Blanc a choisi de renforcer ses filières d'excellence : l'usinage de haute précision et la mécatronique, au moyen de deux plans stratégiques spécifiques : "Expansion 2020" pour l'usinage et "Mécatronique 2020". Tous deux s'organisent autour de quatre axes de développement et d'innovation technologique propres à ces secteurs.

Si Arve Industries Haute-Savoie Mont-Blanc souhaite redoubler d'efforts en direction des deux filières moteur de la "feuille de route 3.0", il n'en oublie pas pour autant ses missions de soutien et d'accompagnement des entreprises dans l'amélioration de leurs performances. Ainsi, le pôle de compétitivité va continuer d'agir pour l'excellence, notamment en matière de performance organisationnelle, de conquête des marchés, de valorisation des hommes et de financements de projets de croissance. Et ce, pour favoriser la consolidation d'un écosystème performant, au profit du territoire.

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

Les pôles de compétitivité rassemblent sur un territoire donné et sur une thématique ciblée, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation, le tout associé aux pouvoirs publics nationaux et locaux, afin de rendre les entreprises compétitives.

Pour porter ses projets, le Pôle de compétitivité Arve Industries Haute-Savoie Mont-Blanc est soutenu par le Conseil général et s'appuie sur différentes structures : Agence Économique Départementale, Thésame, Centre Technique du Décolletage, Syndicat National du Décolletage, Université de Savoie, Observatoire Stratégique de la Sous-Traitance, Mind, Alpege, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Chambre de Commerce et d'Industrie. ■

du décolletage à la mécatronique
ARVE INDUSTRIES
haute-savoie mont-blanc

Arve Industries Haute-Savoie Mont-Blanc, l'acteur clé du territoire industriel

Majoritairement financées par Conseil général (2,5 M€ en 2013), les actions du Pôle Arve Industries Haute-Savoie Mont-Blanc portent sur les activités de l'usinage complexe et de la mécanique de haute précision. L'ambition est d'accompagner les entreprises adhérentes vers de nouvelles formes organisationnelles et l'intégration de nouvelles compétences pour concevoir, produire et vendre des produits plus complexes dans les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, les télécoms, le médical, le luxe, la domotique... Réunissant plus de 300 entreprises, un réseau de chercheurs et de partenaires institutionnels, Arve Industries Haute-Savoie Mont-Blanc est un véritable acteur fédérateur du territoire.

Plus d'informations sur le pôle Arve Industries sur www.arve-industries.com

"1 TEMPS DANSE" : la danse pour tous

La 2e édition du projet culturel "1 temps danse", s'est déroulée du 4 au 15 novembre dans la Vallée de Chamonix. A travers un programme artistique animé cette année par la Compagnie Calabash et mêlant ateliers, stages, cours de danse, spectacles, bal, il s'agit de rassembler toutes les générations autour du plaisir de danser et de partager.
L'opération a plusieurs objectifs : rendre accessible la danse aux publics empêchés, en particulier les personnes âgées ou à mobilité réduite ; offrir aux enfants des classes primaires la possibilité de suivre des ateliers de qualité, encadrés par des professionnels. C'est aussi l'occasion de découvrir des spectacles et de faire se rencontrer et se mélanger des publics habituellement éloignés les uns des autres.

© ODAC 74 / Florence Burban

Le projet "1 temps danse" est porté par la Ville de Chamonix et intégré à sa programmation culturelle. Il mobilise de nombreux partenaires : Conseil général, Office départemental d'Action Culturelle, EHPAD "Hélène Couttet", École de musique et de danse intercommunale, écoles primaires de Chamonix et Vallorcine, Maison de la mémoire et du patrimoine, bibliothèque de Vallorcine, CCAS de Chamonix (salle de convivialité "Marie Paradis" pour les personnes âgées).

© ODAC 74 / Florence Burban

Convention pour la protection de l'enfance

Le 3 octobre, le Conseil général et le Foyer d'enfants Le Bettex de Chamonix ont renouvelé pour une durée de 50 années, leur convention de partenariat. La structure chamoniarde accueille des enfants et adolescents en grande difficulté, confiés par la justice dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance. Le Foyer accueille ainsi 16 enfants de 3 à 21 ans et reçoit 1,3 M€ par an pour sa mission. Assurer la protection des enfants, la défense de leurs droits et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale font partie des missions prioritaires du Conseil général.

© Foyer d'accueil "Le Bettex"

© CG74 / Laurent Guette

Pollution et limitations de vitesse

Pour lutter contre la pollution atmosphérique, la limitation de la vitesse à 110 km/h au lieu de 130 km/h a été reconduite cette année sur l'autoroute A410 entre le Col d'Évires et la bifurcation A40/A410 au niveau de Scientrier et sur l'A40 entre cette même bifurcation et Le Fayet. Elle a été également ramenée de 110 km/h à 90 km/h sur la RD 19, entre Marignier et Ayze, pour la section de route en chaussées séparées. Cette mesure est effective depuis le 1er novembre et se prolongera jusqu'au 31 mars. Depuis le 1er décembre, la limitation a été étendue aux sections autoroutières comprises entre Scientrier et la douane du Vallard (A40 et A411).

PÊLE-MÊLE...

LIRE

■ *Le Monument National à la Résistance d'Émile Gilioli*
de Gérard Métral

Erigé en 1973 sur le Plateau des Glières, loin des schémas traditionnels utilisés pour des monuments commémoratifs, le Monument National à la Résistance est, par ses formes épurées et par l'élan qui s'en dégage, un hymne à la Liberté adressé aux générations futures.
L'auteur, assistant d'Émile Gilioli au moment de la construction, retrace, au moyen d'une abondante iconographie et grâce à de nombreux documents souvent inédits, les différentes étapes qui ont jalonné l'élaboration et la réalisation de ce projet, tout en nous dévoilant le sens de cette sculpture.
Inauguré par André Malraux le 2 septembre 1973, ce chef-d'œuvre d'Émile Gilioli, *"avec son aile d'espoir et son aile amputée de combat, et entre elles son soleil levant"*, témoigne, au cœur du Plateau, de ce que fut "l'*Esprit des Glières*".

■ *Édition Association des Glières / La Fontaine de Siloé*
268 pages – 20 €

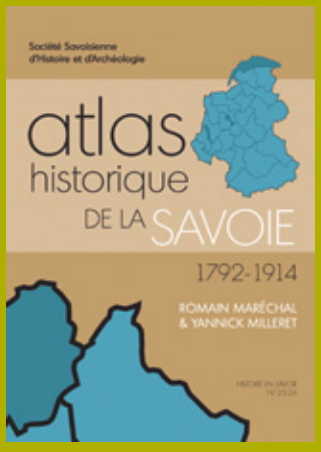

■ *Atlas historique de la Savoie 1792-1914*
de Romain Maréchal et Yannick Milleret

Grâce à une présentation claire et facile d'accès, sous forme de cartes et de graphiques, l'Atlas permet aux lecteurs curieux de mieux connaître le territoire de la Savoie dans son acception historique (les deux départements actuels), et aux spécialistes de disposer d'une vision synthétique de l'histoire de ce territoire entre 1792 et 1914. Le lecteur y trouvera des chapitres concernant l'organisation territoriale, la population, l'urbanisation, la politique, la religion, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les réseaux de communication, l'immigration, la sociabilité, l'alphabétisation…
Cet atlas s'appuie sur les nombreux travaux historiques réalisés sur la Savoie depuis au moins trente ans, travaux connus comme études plus confidentielles.
Romain Maréchal est professeur d'histoire-géographie en Savoie. Yannick Milleret a réalisé des recherches sur le patrimoine industriel et technique pour l'Assemblée des Pays de Savoie et sur des collections d'ethnographie alpine pour le Conseil général de la Haute-Savoie.

■ *Édition Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie – 39 €*

LIRE

DÉCOUVRIR

■ Découvertes sans réserve

Le Conseil général propose des conférences gratuites à la découverte d'objets, œuvres ou documents sortis des collections départementales.
Les conférences ont lieu de 12h30 à 13h15, au Conservatoire d'Art et d'Histoire,
18, avenue de Trésum à Annecy.
Rendez-vous le 31 janvier autour du thème "Décapitation et céphalophorie" ! Une peinture sur bois du XVIe siècle, acquise en 1981 et restaurée en 2013. Le panneau double face représente d'un côté la mort de saint Paul et au revers l'évêque saint Denis. Il était anciennement intitulé "La Décapitation de saint Thomas More". La conférence sera animée par Cécile Dupré, Conservatrice du Patrimoine.

© CG74 / Laurent Guerre

Prochaines conférences (thèmes sous réserve) :
28 février - "Papa pique et Maman coud", une petite histoire de la machine à coudre.
28 mars - "Océano nox", une marine dans la tempête.

■ *Renseignements et inscriptions au 04 50 51 02 33 ou nadine.chaboud@cg74.fr*

■ Une montagne de chemins

© C. Gilbert / Maison de l'alpage

Créée par le Réseau Empreintes 74, avec le soutien technique et financier du Conseil général, l'exposition propose de partir à la découverte des milieux naturels montagnards de Haute-Savoie via le fil rouge des sentiers, et de sensibiliser à leur préservation.

■ *Jusqu'à mi-mars à l'office de tourisme de Sixt-Fer-à-Cheval. Ouvert tous les jours, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.*

DÉCOUVRIR

ÉCOUTER, S'ORIENTER

ÉCOUTER

■ Orchestre des Pays de Savoie

"Au-delà des frontières, entre romantisme et modernité"
En collaboration avec la Haute Ecole de Musique de Genève
Programme
Arthur Akshelyan *Création*
Sergeï Prokofiev
Concerto pour violon n°1 en ré majeur opus 19
Antonin Dvorák
Symphonie n°7 en ré mineur opus 70
Direction : Nicolas Chalvin
Hautbois : Tedi Papavrami
■ *Le 25 janvier, Evian-les-Bains, La Grange au Lac*

© Davolo Steiner
Tedi Papavrami.

"Musique sacrée du XXe siècle"
Chœurs et Solistes de Lyon-Bernard Tétu

© J.F.Leclerc
Bernard Tétu.

Programme
Benjamin Britten
Cantata Misericordium opus 69
Francis Poulenc
Litanies à la Vierge noire
Gabriel Fauré
Cantique de Jean Racine opus 11, Requiem opus 48
Version pour orchestre de chambre de Jean-Michel Nectoux
■ *Le 21 mars, Annecy, Eglise Sainte-Bernadette*
Le 29 mars, Evian-les-Bains, La Grange au Lac
Programme complet sur www.orchestrepayssavoie.com

S'ORIENTER

■ Le Salon des études supérieures

Université, école, formation en alternance, cursus à l'étranger, quelle voie choisir après le bac ? Quelle formation pour quel métier ? Que faire après un Bac + 2 ? Comment se réorienter après une année d'échec ?
Les jeunes (et leurs parents) devraient trouver des réponses à ces questions lors de la 7e édition du Salon des Etudes Supérieures d'Annecy organisée par Studyrama.
■ *Le 25 janvier 2014 de 9h30 à 17h30, Annecy, Arcadium*
Informations sur www.studyrama.com/rubrique salons

© Studyrama

À NOTER DANS VOS AGENDAS

VOS AGENDAS

JANVIER / MARS

→ ETG Football Club – Championnat de Ligue 1
- Olympique de Marseille le 11 janvier
- Ajaccio le 1er février
- Lille le 15 février
- Nantes le 1er mars
- Valenciennes le 15 mars
- Monaco le 29 mars

© Serge DEVILLE et Jean-Pierre GAREL

■ Parc des sports d'Annecy www.etgfc.com

DU 10 AU 12 JANVIER

→ Coupe d'Europe de ski nordique
■ Chamonix

DU 11 AU 22 JANVIER

→ Grande Odyssée Savoie Mont Blanc
Course de chiens de traîneaux traversant 22 stations de ski de Savoie et Haute-Savoie, sur 1 000 km.
Informations sur www.grandeodyssee.com

DU 12 AU 17 JANVIER

→ Jeux Mondiaux des transplantés
■ La Chapelle d'Abondance

7 ET 8 FÉVRIER

→ Coupe d'Europe de ski freestyle
■ Megève

8 ET 9 FÉVRIER

→ Championnats de France jeunes / juniors de ski nordique
■ Plateau des Glières

DU 10 AU 23 MARS

→ Semaine nationale d'information sur la santé mentale
■ Annecy, Annemasse, Sallanches, Cluses, Thonon
Informations sur semaine-sante-mentale.fr et cosism74@gmail.fr

DU 21 AU 23 MARS

→ Championnats de France jeunes de snowboard
■ Les Carroz

29 MARS

→ Grand Prix de ski du Conseil général
■ Manigod

Depuis de nombreuses années, le Conseil général de la Haute-Savoie consacre une enveloppe financière à l'accompagnement d'actions humanitaires et d'interventions de "coopération décentralisée". Ces missions, menées par des associations reconnues ou des collectivités haut-savoyardes, touchent les régions du monde les plus démunies.

SOLIDARITÉ

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOLIDAIRE

des populations de pays en difficulté

© Lycée professionnel du Chablais

Des élèves du Lycée professionnel du Chablais ont

© Savoie Argentine

Centre de San José, enfants et professeurs de l'école maternelle bilingue "P'tit Poisson".

© Savoie Argentine

Les centres comme celui de Villa Elisa portent fièrement les couleurs du centre et de la France lors des manifestations régionales.

Rester à l'écoute des autres et de leurs besoins, en Haute-Savoie mais aussi par-delà les frontières, voire les continents, le Conseil général en a fait l'un de ses chevaux de bataille. En 2013, ce sont 21 projets qui ont été accompagnés.

En mai 2013, cinq élèves du lycée professionnel du Chablais (Thonon-les-Bains) se sont rendus à Madagascar. Accompagnés de trois adultes de l'établissement, ils ont pu concrétiser des mois de travail passés aux côtés de leur vingt autres camarades et de l'association Aide au développement durable à Madagascar, en installant un système d'éclairage et une aire de jeux dans une école de Nur de Majunga. Une expérience qui les a marqués. *"Nous sommes arrivés dans une école où il n'y avait rien,* se souvient Katia Bourgois, coordinatrice du projet. *La plupart des élèves n'avait jamais voyagé. Ils ont dû apprendre à travailler autrement et dans des conditions difficiles. Mais ils se sont très bien acclimatés et ne se sont jamais plaints. Au contraire, ils ont beaucoup échangé avec les jeunes de là-bas, avec qui ils ont gardé des liens"*, ajoute la jeune femme, l'esprit déjà tourné vers un nouveau projet.

Association Savoie-Argentine

Agir pour ceux qui en ont besoin

Maintenir le lien, mais aussi aider à subvenir aux besoins, tel est l'objctif des interventions de coopération décentralisée que développe Savoie Argentine.

Agir sur le terrain, auprès et pour les personnes qui en ont besoin, pour Raymond Chevallay, c'est devenu une mission. Président de Savoie Argentine, il est convaincu que l'action que mène l'association est "indispensable". Créée en 1990, cette dernière veille à maintenir le lien avec les descendants des émigrants savoyards du XIXe siècle. *"Sans nous, je ne sais pas ce qu'ils deviendraient"*, confirme-t-il. Car si les trois "centres culturels savoyards" de Villa Elisa, San Carlos et San José proposent des activités et organisent des événements, ils s'impliquent aussi pleinement dans la vie de la cité. *"L'association est d'une grande importance, surtout pour les personnes qui vivent en Argentine,* explique Raymond Chevallay. *Cela permet de maintenir le lien, mais aussi de les aider à subvenir à leurs besoins. Car nos cousins ont besoin de notre soutien"*. ■

Retrouvez les actions de Savoie Argentine sur savoie-argentine.com et les élèves du lycée professionnel du Chablais sur leur page Facebook : ChablaisMajunga.

réalisé l'installation d'une aire de jeux dans une école de Madagascar.

UNE VINGTAINE D'ACTIONS SOUTENUES EN 2012

En 2013, le Conseil général de la Haute-Savoie a octroyé 200 000 € de son budget en soutien aux actions humanitaires et aux interventions de coopération décentralisée. Un montant similaire à 2012, qui avait permis d'accompagner 17 projets d'associations - à Madagascar, au Bénin, Rwanda, en Inde, Tanzanie, République de Guinée, Afrique Subsaharienne, au Sahel, Tchad, Niger, Burkina Faso, Sénégal -, ainsi que l'action des Scouts de Cluses, du Secours catholique, de Savoie Argentine et des communes de Ville-la-Grand et Seynod en Russie et en Tunisie.

© Lycée professionnel du Chablais

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Nur de Majunga (Madagascar).

RENOUVELLEMENT DU partenariat APS / Lettres Frontière

À l'occasion des 20 ans de sa manifestation "L'Usage des mots", célébrés à Thonon-les-Bains le 16 novembre, l'association Lettres Frontière et l'Assemblée des Pays de Savoie ont renouvelé leur convention de partenariat, en présence de Christian Monteil et Jean Denais, maire de Thonon-les-Bains.

© Emile Zerbig

Les 2 lauréats, Franck Pavloff et Jean-François Haas.

Lettres frontière met en lumière les richesses littéraires de la Suisse romande et de Rhône-Alpes à travers diverses manifestations et son Prix littéraire. Celui-ci est décerné chaque année à deux auteurs, l'un suisse et l'autre rhônalpin, choisis parmi une sélection de 10 œuvres littéraires de fiction. En 2013, c'est Jean-François Haas pour *Le Chemin sauvage* (Editions du Seuil, 2012), côté Suisse romande et Franck Pavloff pour *L'Homme à la carrure d'ours* (Editions Albin Michel, 2012), côté Rhône-Alpes, qui ont été récompensés.

UN ORCHESTRE À CORDES inter-écoles

La création d'un orchestre à cordes regroupant les élèves de second cycle des écoles de musique de Thonon, d'Evian et de Bons-en-Chablais se concrétise.

© Maison des Arts de Thonon-Evian

Une quarantaine d'élèves ont participé en novembre à un stage accompagné notamment par des musiciens de l'Orchestre des Pays de Savoie et son chef, Nicolas Chalvin. Ils ont travaillé autour d'une partition écrite spécialement par le compositeur Cyrille Lehn et présenté un avant-concert en prélude au concert donné par l'OPS le 23 novembre à Evian.

Cette initiative originale vise à pérenniser un orchestre à cordes sur le Chablais. Elle a été soutenue par le Conseil général.

SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU DE MÉSINGES

© Teractem

Les travaux de suppression des passages à niveau 67 et 68 (celui de l'accident de car d'Allinges) vont démarrer au printemps, sous réserve de l'obtention de la déclaration d'utilité publique dont l'enquête se termine le 7 janvier 2014. Le chantier se poursuivra jusqu'au deuxième semestre 2015. A terme, c'est une voie nouvelle de contournement qui assurera la liaison entre la RD 233 et la RD 903. Le franchissement de la voie ferrée se fera au moyen d'un pont-route. Le coût des travaux est estimé à 17 M€, financés à 50 % par Réseau Ferré de France, 40 % par le Conseil général et 10 % par la commune d'Allinges.

UN NOUVEAU DISPOSITIF pour former les collégiens aux premiers secours

ÉDUCATION

© CG74 / Laurent Guette

Le Conseil général a lancé cet automne, en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, un nouveau dispositif à destination des collégiens : "Savoir secourir". Il permet de former les élèves de 4e aux gestes de premiers secours. Le collège Jacques Prévert de Gaillard fait partie des établissements qui se sont portés volontaires pour participer à l'expérimentation.

© CG74 / Laurent Guette

Le lancement officiel de l'opération, le 15 octobre, au collège de Gaillard, en présence de Virginie Duby-Muller, députée de la Haute-Savoie ; Jean-Loup Galland, conseiller général, président du SDIS 74 ; Christian Monteil ; Anne Coste de Champeron, directrice du cabinet du préfet de Haute-Savoie ; Christian Bovier, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale ; le colonel Jean-Marc Chaboud, directeur départemental du SDIS 74 ; Marie-Clotilde Micheland, principale du collège de Gaillard.

© CG74 / Laurent Guette

Le véhicule dédié au dispositif.

Sur le modèle de ses actions pédagogiques "Savoir skier" ou "Savoir nager", le Conseil général propose aux élèves de 4e, depuis la rentrée scolaire, une formation aux gestes de premier secours validée par le diplôme Prévention Secours Civiques Niveau 1 (PSC1).

Conduite en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Savoie (SDIS 74), la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et les établissements, cette action devrait, à terme, permettre de former annuellement 10 000 collégiens des classes de 4e. Pour cette première année d'expérimentation, 34 collèges volontaires bénéficieront du dispositif, ce qui représente quelque 5 570 élèves et 557 sessions de formation assurées par les sapeurs-pompiers tout au long de l'année scolaire.

Une formation essentielle

L'opération a été lancée au collège Jacques Prévert de Gaillard le 15 octobre, en présence de Christian Monteil, Président du Conseil général, Jean-Loup Galland et le Colonel Jean-Marc Chaboud, respectivement Président et Directeur du SDIS et Christian Bovier, Directeur Académique de Haute-Savoie. Pour ce dernier il s'agit d'une initiative très appréciable. En effet, si jusqu'à présent l'Education Nationale mettait en place la formation aux gestes de premiers secours dans les établissements, 1 700 diplômes seulement étaient délivrés chaque année. *"Cette formation est essentielle pour les élèves puisque cela fait partie du socle commun des connaissances et des compétences. Avec cette action, on est vraiment dans ce que l'on peut appeler les compétences partagées, où l'Education Nationale joue son rôle et le Conseil général, avec une action volontariste, nous aide de manière décisive"* explique t-il. De son côté, le président du Conseil général souligne le partenariat exemplaire mené avec le SDIS et témoigne de sa satisfaction

LE DIPLÔME PRÉVENTION SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1 (PSC1)

Il s'agit d'une formation pratique et théorique, dont l'objectif est de faire acquérir les capacités nécessaires pour concourir, par son comportement, à la sécurité civile. Une fois formé, le secouriste doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

En particulier :

- assurer une protection immédiate, adaptée et permanente des dangers environnants pour lui-même, la victime et les autres personnes ;
- assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ;
- réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes ; d'un saignement abondant ; d'un malaise ; d'un traumatisme ; inconsciente qui respire ; en arrêt cardiaque.

La formation dure 7 heures ; elle est dispensée par groupes de 10 personnes.

© CG74 / Laurent Guette

Repères

5 570 élèves formés en 2013/2014 puis **10 000** élèves formés chaque année.

Budget annuel **440 000 €** financés à 50 % par le Conseil général et à 50% par le SDIS.

à avoir vu les élèves s'impliquer : *"Former et sensibiliser aux premiers gestes à accomplir pour secourir une personne en difficulté, c'est initier le premier maillon de la chaîne des secours. Quand on voit ces jeunes prendre des initiatives, contacter les services, transmettre l'information, on se dit que l'objectif est atteint et c'est rassurant"*.

Les jeunes formés dans le cadre du Savoir secourir seront effectivement capables d'apporter une aide concrète, en réalisant les gestes élémentaires de premier secours. A Gaillard, les élèves sont enthousiastes et unanimes sur l'utilité de cette formation : *"c'est bien parce que au cas où, on saura comment faire"*, *"ça peut aider dans la vie de tous les jours à secourir une personne qui ne se sent pas bien"*, *"on apprend comment on peut aider une personne en danger"* résument-ils.

Enfin, à l'heure où la crise des vocations devient problématique chez les sapeurs-pompiers, ces échanges avec les collégiens peuvent être une occasion d'éveiller leur intérêt et de voir certains d'entre eux s'engager plus tard en tant que volontaires. ■

■ ■ ■ Retrouvez les premières séances de formation en vidéo sur notre e-mag : magazine.cg74.fr.

Une mise en pratique immédiate !

Fraîchement diplômé de l'opération "Savoir secourir", Ilyes, 13 ans, de Cluses, est très vite passé de la théorie à la pratique en portant secours, avec son camarade Erwann, à l'une de ses voisines âgée, au domicile de laquelle un feu s'était déclenché. Les deux adolescents ont tout de suite eu l'idée d'aller chercher l'extincteur de l'immeuble et ont pu venir à bout des flammes avant l'arrivée des sapeurs-pompiers. Ces derniers ont d'ailleurs souligné la présence d'esprit des deux jeunes et leurs bons réflexes.

© Rémy Géroudet - SDIS74

UNE NAVETTE pour le téléphérique du Salève

© Odette Carmichael

Un nouveau service de transport à la demande a été mis en place depuis début octobre, dédié exclusivement à la desserte du téléphérique du Salève.

La navette Proxi'Phérique permet désormais aux touristes, promeneurs et autres sportifs de rejoindre la base inférieure du téléphérique depuis les arrêts de bus Croix-de-Rozon, Veyrier-douane et Etrembières-mairie.

Ce service gratuit fonctionne du lundi au vendredi, de 9h à 19h et le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. La réservation s'effectue par téléphone au moins deux heures avant la prise en charge souhaitée.

A noter que pendant l'hiver, le téléphérique du Salève est fermé en raison des travaux de changement des câbles. Sa réouverture est prévue au printemps 2014.

Réservation au 04 50 84 46 78

LES TRAVAUX AVANCENT

AU GIRATOIRE DU PONT DE LA COMBE

Depuis quelques mois, le Conseil général a entrepris la réalisation d'un carrefour giratoire à trois branches, au lieu dit "Le Pont de Combe", à l'intersection des RD 1206 et 18, sur le territoire des communes d'Archamps et de Saint-Julien-en-Genevois.

L'objectif est de sécuriser le carrefour en offrant aux usagers de bonnes conditions de visibilité. L'opération permettra également de fluidifier le trafic, notamment aux heures de pointe. L'ancien carrefour en Té sera quant à lui supprimé.

La mise en service est programmée en juin 2015.

L'opération, d'un montant de 3,9 M€, est financée à 100 % par le Département. Il s'agit de l'un des plus gros chantiers menés sur le réseau routier départemental.

© CG74 / Laurent Guette

AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL,

HIVER MOINS SALÉ NATURE PRÉSERVÉE

Le Conseil général est responsable de l'aménagement, de la gestion et de l'entretien des 3 000 km de routes départementales de Haute-Savoie. Pendant l'hiver, il assure le déneigement du réseau routier grâce à une organisation rigoureuse et éco-responsable.

Objectif : une utilisation raisonnée du sel sur les routes départementales !

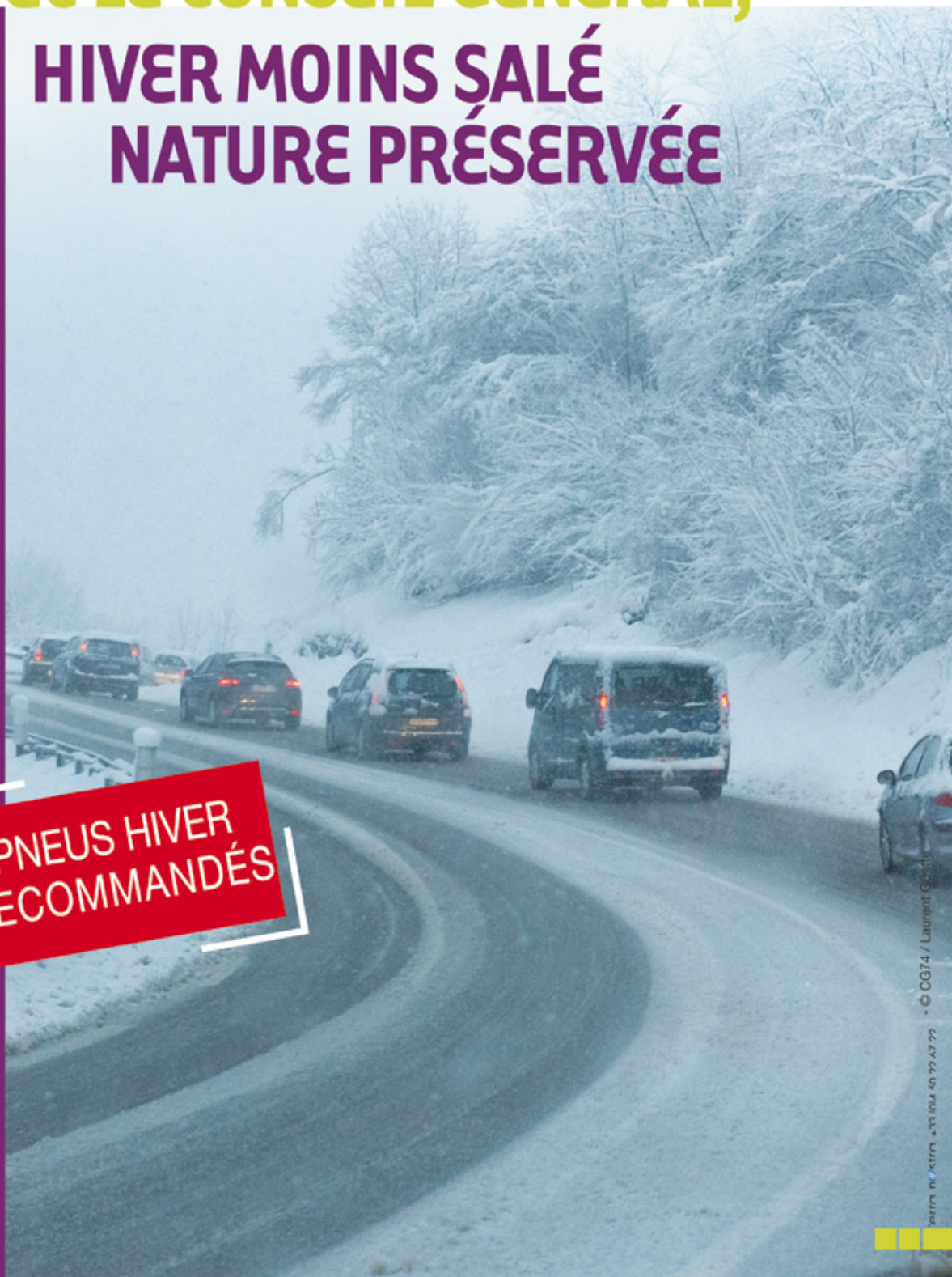

L'état des routes de Haute-Savoie en temps réel au 04 50 33 20 74 ou sur **www.inforoute74.fr**

haute savoie
Conseil Général